La Revue de Pologne



N°s 3-4 — 1er-15 Avril 1915



SOMMAIRE

Directeur : Antoni POTOCKI

12, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12

PARIS

Prix de ce numéro : 1 Fr.

LA REVUE DE POLOGNE

Le silence de la Posnanie

Depuis les pays envahis par la guerre jusqu'en Extrême-Orient, depuis la Belgique réfugiée au Havre, jusqu'à l'Empire du Soleil Levant en faisant le tour du globe terrestre, parmi les neutres comme parmi les belligérants, l'opinion publique a pris partout parole, partout elle a stigmatisé le plus grand crime de l'histoire moderne qu'est l'attentat de l'aveugle kultur germanique contre la civilisation humaine.

Un seul pays pourtant reste sans voix dans le chœur indigné des nations : c'est ce pays de deuil, c'est ce pays de souffrance où, aux couleurs nationales le rouge et le blanc, il y a quelques années, la volonté du Kaiser substituait officiellement le noir et blanc ; défiant ainsi le sentiment patriotique, il prophétisait, hélas ! l'heure tragique qui sonne aujourd'hui. Nous parlons de la Posnanie et, en général, des terres polonaises sous la domination prussienne.

Oui, seul ce berceau de la nation polonaise, ce nid millénaire d'où a pris son vol l'aigle blanc, reste muet devant les événements qui, pourtant, le concernent avant tout autre pays.

C'est en vain qu'on chercherait dans les journaux polonais de Posnanie, si consciencieux, si renseignés, si sûrs du devoir que l'heure apporte, c'est en vain qu'on chercherait parmi leurs colonnes remplies de renseignements sur les atrocités de la guerre et sur le désastre de leur pays, une opinion nettement formulée, un point de vue sur le conflit actuel.

Pourtant, il y a à peine quelques mois les mêmes journaux étaient remplis d'un bout à l'autre d'une frémissante

indignation contre les agissements de cet état anthropophage qui martyrisait l'enfant polonais dans son école tout en incorporant son frère aîné dans l'armée allemande qui ruinait les bases économiques de la famille polonaise par la concurrence déloyale qu'il leur faisait par ses lois, qui foulait aux pieds le principe même de la propriété en édictant la loi d'expropriation.

Cette même presse, muette aujourd'hui, quelques jours à peine avant la déclaration de la guerre, pouvait passer dans le monde entier pour le modèle de la vaillance patriotique, défendant pied à pied son patrimoine menacé.

Pendant que les promesses et les déclarations contradictoires lancées par le haut commandement des armées allemandes ne cessent de sonner faux à l'oreille polonaise et que les gestes désordonnés du Kaiser courant du front occidental à Czestochowa se succèdent et ne se ressemblent pas, pendant que les mensonges grossiers n'hésitent même pas à emprunter la forme apocryphe de visions religieuses, telle cette Vierge de Pologne se présentant au Kaiser luthérien pour l'investir d'une mission dans la Pologne catholique, l'opinion publique de la Pologne prussienne garde son silence, plus impressionnant qu'un cri qui serait sorti de cette poitrine, oppressée aujourd'hui par le passage des innombrables armées d'Hindenburg.

Nous lisons souvent, même dans la presse polonaise du Royaume, — celle qui subit la censure russe — quelques critiques adressées au gouvernement qui ne s'inspire pas toujours du « Manifeste du Grand-Duc » quelques doléances et récriminations. Rien de pareil dans la presse de Posnanie ; elle relate les faits, impassiblement remplissant son devoir professionnel, mais elle n'adresse aucune critique superflue.

Et pourtant si quelques paroles seraient considérées comme les bienvenues par le gouvernement du Kaiser, ce serait justement le moindre reproche, le moindre doute formulé par l'opinion publique de la Pologne allemande vis-à-vis de l'empire slave et de ses promesses politiques.

L'heure tragique que vit ce pays polonais donne une signification toute spéciale à ce geste, à ces attitudes. Nous ne voulons pas tirer des conséquences forcées du silence de la Posnanie. Nous nous bornerons donc à souligner seulement ces deux points : 1° que ce silence contraste du tout au tout avec l'éloquence patriotique de cette

presse d'avant la guerre, et 2° que cette presse ne veut pas en ce moment user de son privilège de critiquer la direction politique russe.

Il suffit, en effet, de lire attentivement les documents que nous présentons ailleurs pour comprendre que telle est la portée et la signification du silence de la Posnanie.

Dans la conscience éclairée du monde entier ce silence tragique ne doit-il pas résonner comme un cri de détresse suprême qui ne peut clamer qu'un seul appel : délivrez-nous du joug teuton.

L'Opinion de la Presse polonaise en Posnanie à la veille de la guerre

Nous reproduisons ici trois articles de tête parus dans les deux plus importants journaux de Posen (Poznan) : dans *Kuryer Poznanski* et *Dziennik Poznanski* entre les 28 juillet et 1er août 1914. La guerre s'est déjà déclarée à ce moment par le fait et le pays allait être bientôt le terrain des exploits terribles des Preusker et de Zollern. Le ton de ces articles, la place que la rédaction leur a donnée et le moment où ils ont été publiés leur donnent une portée singulière : c'est bien la parole définitive, le mot d'ordre pour la longue période de martyre qui va commencer.

Par cette parole suprême l'opinion de quatre à cinq millions de Polonais sous le joug prussien rappelle à la nation toute entière, à l'humanité aussi qu'il n'y a rien à espérer de l'Allemagne victorieuse.

La presse allemande en face de notre situation

Le journal *Posener Tageblatt* se montre très mécontent de notre attitude vis-à-vis du conflit international. Nous nous en rendons compte, sachant parfaitement que *Posener Tageblatt* n'est nullement isolé, vu ses sentiments, dans l'opinion allemande.

Les journaux du centre même expriment à notre égard des prétentions peu sensées ; ces journaux se distinguent particulièrement par un retentissant appel aux armes, comme s'ils voulaient tenir le premier rang dans la presse pangermaniste.

Schlesische Volkszeitung par exemple, citant les dernières remarques de notre article sur l'attitude des Polonais à l'heure actuelle, se met à nous comparer à la *Democratie socialiste* et se lamente de ce que nous restons étrangers à l'enthousiasme guerrier et ne tendons nullement à faire fondre l'affaire de Pologne dans les flots d'intérêts de la Triple-Alliance ; à l'encontre de leur vue nous proclamons une appréciation saine et nette de la situation au point de vue exclusivement polonais au surplus panpolonais.

L'indignation de la presse telle que *Posener Tageblatt* est très naturelle, mais si *Schlesische Volkszeitung* exige de notre part des

élans d'exaltation prussienne, en dépit de toutes les souffrances que les Prussiens nous ont infligées et continuent de nous infliger, en dépit du rôle séculaire que Berlin a joué et continue de jouer sur la scène douloureuse de l'affaire de la Pologne tout entière — alors il ne nous reste qu'à dire franchement à l'organe du centre que son appréciation est insensée.

D'ailleurs il y va de notre sentiment personnel ; toute notre société se tient absolument à l'écart des bruyantes manifestations de la guerre pangermanique et occupe la position neutre.

Les journaux allemands nous font miroiter l'attitude des Polonais en Galicie en face de l'Autriche et de la Triple-Alliance ; tandis que dans la presse sérieuse de Galicie il y a des voix de plus en plus nombreuses qui nous rappellent les déceptions des temps derniers et nous invitent à la raison et à la réserve. Telle est l'expression non seulement de la Presse démocratique-nationale, mais encore du *Czas* et de la démocratique *Nouvelle Réforme* dont les opinions comparées à celles de l'année 1912 ont considérablement changé en faveur d'une appréciation saine et sobre de la situation en Pologne. Nos compatriotes en Galicie rempliront d'ailleurs les devoirs que leur infligent les lois autrichiennes, nous en sommes convaincus formellement.

Tout ceci ne suffit cependant pas pour satisfaire l'opinion allemande. La presse ne fait que clamer le devoir « de combat contre le panslavisme défendant la *culture européenne* et *la liberté politique* contre l'absolutisme de la Russie qui veut usurper toute l'Europe et la plus grande partie de l'Asie » (*Germania*). Pourrons-nous nous enflammer pour ce combat ? Pour cela il nous faudrait ressentir d'abord « la culture européenne et la liberté politique » en Prusse, ayant trait aux affaires et à la population polonaise. Et puis, au nom de quoi voudrait-on que nous nous ralliassions aux partis belligérants dirigés contre le panslavisme ?.. Est-ce au nom du pangermanisme et du Madjyarisme ? Ah ! non, nous aimons mieux laisser cette corvée aux Allemands et aux Hongrois, en consacrant nos idées et notre énergie à nos devoirs à nous.

Encore une remarque : les Hakatistes allemands ne sachant pas comment se venger de notre attitude calme et digne en face du conflit international, se sont mis à dénoncer dans le *Pos. Tageblatt* la réunion de la Société des Sokols, réunion projetée pour le dimanche prochain dans le district de Posen et réclament l'interdiction de la réunion et du cortège qui, au point de vue national, ne ferait que produire de l'irritation et envenimerait encore plus les opinions contraires. Ce n'est pas la première fois qu'une telle dénonciation paraît — comme nous l'avons fait remarquer — dans le journal de *Schlesische Zeitung*. La police sait par elle-même comment il faut agir pour le bien de l'Etat. Si elle prête l'oreille aux désirs des Hakatistes, sa situation à notre égard deviendra d'autant plus claire. Quoi qu'il advienne les Polonais se tiendront fermes en équilibre.

L'insurrection à Varsovie serait une spéculation allemande

Hier, à 6 heures du soir environ, on nous a alarmé de deux côtés par la nouvelle qu'une des banques polonaises ainsi qu'une banque et une fabrique allemandes avaient reçu des dépêches ou plutôt des communications particulières annonçant la *pseudo-insurrection à Varsovie* et faisant savoir qu'on avait déjà fait sauter un des ponts de la Vistule ainsi que la gare de la Vistule, etc.

Etant donné que la base des ferments sociaux à Varsovie, de caractère juif et socialiste, est un terrain propice aux émeutes pendant les temps d'effervescence politique, nous n'avons accordé aucune foi à cette terrible nouvelle. La banque polonaise interrogée par nous a démenti complètement le bruit répandu par la dite dépêche. Par contre, les Allemands se sont obstinés à colporter cette nouvelle, bien que sa source, comme nous avons eu l'occasion de le constater, ne méritât aucune foi.

Après 8 heures du soir, les *Pos. Neueste Nachr.* ont publié un supplément extraordinaire annonçant en gros caractère que l'insurrection avait éclaté à Varsovie et qu'on avait fait sauter la poudrière, un des ponts, ainsi que la gare de la Vistule. Ce supplément extraordinaire produisit, sur notre population polonaise, un effet foudroyant. Nous nous sommes mis en communication téléphonique avec la succursale du bureau W. A. T. à Skalmierzyce à la frontière et avec le bureau central W. A. T. à Berlin et à 9 heures nous avons pu calmer l'opinion publique effrayée, par un supplément extraordinaire donnant un démenti formel à la publication des *Pos. Neueste Nachr.* et expliquant l'affaire de la manière suivante :

Skalmierzyce, 27 juillet. Hier, pendant un violent orage, *la foudre est tombée sur la citadelle de Varsovie.* Il en est résulté l'explosion de la poudrière. Quelques soldats ont été blessés.

Skalmierzyce, 27 juillet. Aujourd'hui à midi, les habitants de la place Warecki ont été étourdis par une terrible détonation. On a constaté qu'*un paquet avait explosé à la poste.* Ce paquet venait d'être réclamé par un commis d'une maison de commerce. Tous les bureaux de la poste étaient remplis d'une âcre fumée. Dans les salles retentissaient les plaintes des blessés — au nombre de 16. — Les vitres des bâtiments avoisinants étaient brisées. L'explosion avait été produite par des cartouches à blanc que contenait le paquet.

Berlin, 27 juillet. Ici on ignore le bruit répandu sur la prétendue « insurrection » à Varsovie.

Les nouvelles de ce matin, de Varsovie, ont approuvé pleinement nos informations d'hier soir. Les détails suivent. Nous ne faisons que signaler deux choses :

La publication par les *Pos. Neueste Nachr.* à Varsovie « et son colportage parmi la foule à l'aide d'alarmants suppléments extraordinaires, bien qu'elle ne renfermât pas un seul mot de vrai et bien que la constatation de cette vérité soit chose très facile, cette façon

d'agir n'en est pas moins un manque de conscience poussé jusqu'aux dernières limites, un manque de conscience absolument inouï envers les Polonais qui font vivre en majeure partie les *Pos. Neueste Nachr.* Les *Pos. Neueste Nachr.* peuvent trafiquer de ce que bon leur semble mais elles ne doivent pas faire de réclames sensationnelles au *prix des sentiments* et des nerfs de la société polonaise.

Le moral du journal que nous venons de citer s'est revélé aujourd'hui dans une manière encore plus voyante : tandis qu'hier les *Pos. Neueste Nachr.* annonçaient au monde entier « l'insurrection à Varsovie » par un « extrablat spécial » et en lettres géantes, aujourd'hui obligées de démentir la fausse alarme dans le supplément du matin, elles l'ont fait en toutes petites lettres entre les autres nouvelles, peu importantes, comme s'il agissait d'*une bagatelle quelconque.*

Pour cet organe germano-juif, c'était une spéculation de journaliste-éditeur.

Mais il aurait fallu prêter l'oreille pour entendre de quelle manière les Allemands unissaient dans leurs discussions leurs *spéculations politiques* à la nouvelle de « l'insurrection à Varsovie ». Sur leurs figures se reflétait une indicible *joie :* ils se réjouissaient des *embarras de la Russie*, mais à vrai dire, ils triomphaient encore plus des torrents de sang polonais qu'ils voyaient déjà couler dans leur imagination.

Heureusement, la spéculation allemande sur « l'insurrection de Varsovie » est restée dans le domaine de l'imagination allemande.

La société polonaise à l'heure actuelle

Un des journaux allemands nous a communiqué qu'il y avait eu, paraît-il, des démonstrations à Cracovie et à Lwów pendant lesquelles on avait crié : A bas la Serbie ! à bas la Russie ! vive la guerre ! vive l'Autriche ! vive l'Allemagne !

Les derniers numéros des journaux de Galicie nous sont parvenus en nombre très réduit, étant données les difficultés de communication et de censure qui ont sensiblement retardé les envois. Seul le Supplément du *Glos Narodu* nous donne une courte mention sur l'état des esprits à Lwów, sans donner pourtant de détails. Aucun télégramme confirmant la relation du journal allemand ne nous est parvenu directement. Les journaux de Varsovie de dimanche ne parlent pas non plus des prétendues démonstrations germanophiles ou prussophiles de Cracovie et de Lwów.

D'ailleurs, on sait bien comment sont suscitées de telles démonstrations dans les moments si agités. Il suffit que les autorités consignent une certaine quantité d'agents qui jettent dans la foule des mots d'ordre, ceux-ci sont relevés par une partie de la foule ; une autre partie les répète et les fils télégraphiques envoient de tous côtés les dépêches annonçant de nombreuses manifestations.

Nous dirons même plus : si les autorités ont donné l'ordre aux

agents de Cracovie et de Lwow de proclamer de tels mots d'ordre, on a pu trouver facilement des esprits aptes à les propager. A Cracovie comme à Lwow, il ne manque pas d'éléments qui, n'ayant rien de polonais, détestent et combattent tout ce qui l'est. Il suffit de désigner les Juifs, les éléments radicaux, une partie des socialistes et toutes sortes de rebuts de la société capables de tout, sans parler des Allemands dans le Royaume de Pologne ni des Ruthènes à Lwow.

En plus, il y a bon nombre de gens qui sont animés de sentiments généreux et dont l'esprit politique est pourtant très borné. Ceux-ci n'apprendront plus rien, puisque la crise de la fin de l'année 1912 ni même la désillusion de l'année suivante ne leur ont rien appris. Une tuile leur tomberait sur le crâne qu'ils ne verraient pas encore clair dans la situation. Ils ne voient et ne comprennent pas, qu'il s'agit ici d'une lutte entre deux mondes, dont l'un, l'hongro-allemand, essaye d'humilier, de briser même la jeune force slave dans les Balkans, en établissant en même temps les fondements de sa prépondérance dans tout le monde politique européen. Nos compatriotes en Galicie ne voient pas et ne comprennent pas que la force de la politique allemande n'a jamais donné et ne donnera aucun *profit* à la question *polonaise*, même dans les limites de l'empire autrichien. L'histoire nous l'enseigne.

A Varsovie, et en général dans le Royaume de Pologne, la base de la société est tranquille. Les divergences d'opinion se bornent à des réflexions théoriques : il semble aux uns que seule la Russie affaiblie serait disposée à traiter les Polonais avec plus de justice, d'autres sont d'avis que justement la Russie fortifiée dans le conflit, du monde hongro-allemand avec le monde slave, serait poussée par la force des événements vers une politique sérieusement slave dans l'intérieur de l'empire et en vue de la révision de ses rapports avec la nation polonaise.

Nous autres, sous la domination allemande, nous ne sommes pas facilement disposés à proclamer avec les Allemands leurs acclamations antiserbes et antirusses. Nous nous tenons à l'écart des enthousiasmes au profit de la Triple-Alliance, car nous savons que le ressort de la machine est à Berlin, et que ce Berlin même, il n'y a pas longtemps encore, régnait complètement sur la situation de toute la question polonaise et l'affaiblissement de ces influences défavorables commençaient à peine à Pétersbourg dans les derniers temps. Abandonnant aux Allemands le rôle d'acteurs et aux chauvins hakatistes le rôle de comédiens de cirques et de cafés, comme il y a eu lieu dernièrement, nous nous bornons de notre côté au rôle de spectateurs, ayant toutefois les oreilles et les yeux ouverts, les cœurs et les cerveaux sensibles.

Documents Polonais relatifs à la Guerre de 1914 1915

(Janvier-Avril 1915) (1)

La mise au point par les Députés polonais des dispositions allemandes vis-à-vis de la Pologne

---

Le 9 mars 1915, le député Trampczynski a lu au nom des députés polonais à la Diète de Prusse la déclaration suivante :

a) Déclaration du Cercle polonais

« Depuis plus de trente ans, le gouvernement et la majorité des partis considèrent la population polonaise comme un ennemi intérieur et s'efforcent par des lois exceptionnelles ainsi que par des dispositions administratives d'entraver le développement libre de nos distinctions nationales. Plus de 1.200 millions de marks du trésor du gouvernement auxquels nous avons été forcés de participer ont été dépensés pour exterminer notre nationalité. Lutter contre ces tendances à toujours été notre droit et notre devoir. (*C'est bien vrai !* voix des Polonais.) Bien que nous soyons décidés aujourd'hui comme dans l'avenir à défendre notre nationalité jusqu'à notre dernier soupir, nous n'avons pourtant jamais abandonné le chemin du droit et nous avons toujours rempli pleinement notre devoir de citoyen. Même pendant cette guerre mondiale, nous avons voté ici et au Parlement pour tout ce qui, selon le gouvernement, était nécessaire pour mener cette guerre. Sur les champs de bataille, il a été répandu plus de sang polonais qu'on ne pouvait le prévoir en raison du nombre de la population. En vertu de tout cela, nous devons constater que la nouvelle loi du gouvernement est constituée sur une série de devoirs moraux réciproques entre le gouvernement et les citoyens. (*C'est bien vrai !* — voix des Polonais.) Depuis des années, nous demandons ici sans résultat, une égalité politique, surtout une protection égale pour notre nationalité, mais maintenant nous avons le droit d'espérer que les égards envers le bien de l'Etat au moment du danger que court le gouvernement, pourraient déter-

---

(1) Voir pp. 10 et suivantes du N° 1 et 2 de la *Revue*.

miner à faire cesser immédiatement et irrévocablement cette lutte intestine. (*Vifs applaudissements à la gauche.*)

Nous espérions que le gouvernement se déciderait pour le moins à supprimer les droits exceptionnels les plus durs, tels que les lois de l'expropriation et la défense de s'établir et qu'il autoriserait l'introduction de la langue polonaise dans les écoles. Mais rien de pareil ne s'est produit. Le gouvernement s'est borné à nous promettre, en paroles vagues, la possibilité de changement de situation pour l'avenir. Nous estimons toutefois que les torts commis envers la population polonaise ne sont pas de nature à pouvoir être réglés en paroles. (*C'est bien vrai !* — voix des Polonais.) Le gouvernement n'a pas même hésité à classer dans le budget de cette année tous les chapitres qui selon leur formation et leur adaptation véritable sont destinés à combattre notre nationalité. Nous estimons qu'il est de notre devoir de protester devant le pays contre un pareil traitement de la population que nous représentons. Nous considérons que le maintien de cette situation exceptionnelle envers la population polonaise ne va pas de pair avec la conception de la véritable entente dans le pays. (*Très vrai !* — voix des Polonais.) Et à cause de cela, nous ne pouvons voter un pareil décret et nous ne participeront pas au vote décisif. (*Applaudissements chez les Polonais, chez les Danois et chez les socialistes.*)»

b) **Au Parlement**

Après une interruption de plus de trois mois, le Parlement allemand s'est réuni pour conférer sur le budget de l'année prochaine. Les députés se sont réunis en grand nombre, le public remplissait les tribunes.

Au nom du « Cercle polonais » le député Ladislas Scyda prit la parole en déclarant ce qui suit :

Au nom de mon parti, je dépose la déclaration suivante : d'après ce que nous avons pu examiner, le budget de cette année ne renferme aucun point qui puisse nous donner des craintes. Mais nous éprouvons le besoin, à l'heure actuelle, de réitérer nos anciennes demandes, afin que soient supprimées, déjà pendant la guerre toutes les lois exceptionnelles dans l'Empire germanique, ainsi que séparément dans les États fédérés. Nous nous réservons aussi la liberté de pouvoir, au cours des délibérations suivantes, nous occuper de ces questions et expliquer que non seulement notre requête est juste mais encore, qu'elle répond aux intérêts les plus essentiels de l'Empire germanique.

Au nom du gouvernement, le vice-chancelier, le dr. Delbruck, a répondu : Le député Seyda désire la suppression des lois exceptionnelles qui ont été votées contre les citoyens allemands de langue polonaise. *Je ne connois aucun article du code de l'Empire d'Allemagne qui lèserait les droits de cette population*, à l'exception de

l'article 12 du code, concernant les associations. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà déclaré dans une autres occasion, à savoir : que le gouvernement procèdera à une sérieuse révision des relations dans le but d'instituer une nouvelle orientation de sa politique. Ensuite, il a répondu au député Haase et la séance a été levée.

c) Dans les Commissions parlementaires

Enfin au cours des délibérations à la Commission de la Chambre, sur le budget du ministère de l'Instruction, on a présenté le projet du *Cercle polonais ;* ce projet demande à supprimer la position de 1.830.000 marks des suppléments révocables individuels pour les instituteurs et institutrices des écoles primaires en fonctions ou en retraite, dans le Duché de Posen et dans les régions où les langues sont mélangées. Ces suppléments devant être distribués en récompense du mérite particulier apporté au développement de l'enseignement primaire allemand.

Le second projet polonais avait pour but de supprimer la position de 780.000 marks, récompenses destinées aux instituteurs et aux institutrices des écoles primaires pour la propagande de l'enseignement primaire allemand dans les régions où la population est mélangée, c'est-à-dire polonaise et allemande. En cas où ce projet serait rejeté, le parti allemand demande que cette somme de 780.000 marks soit considérée comme un supplément personnel irrévocable destiné aux instituteurs et aux institutrices des écoles primaires dans le but de développer particulièrement l'enseignement primaire dans les régions où la population est mélangée.

On a voté séparément pour les projets et on a obtenu le même résultat, c'est-à-dire qu'ils ont *été rejetés à la majorité à différentes reprises.*

La Déclaration polonaise dans la Douma

L'Assemblée de la Douma du 9 février a donné l'occasion aux représentants du gouvernement ainsi qu'aux représentants du peuple d'accentuer avec une force remarquable ces points de la situation actuelle qui résument en quelque sorte l'avenir le plus proche, l'orientation la plus directe de la politique russe. Voici d'après le compte rendu de cette séance ses passages et ses épisodes qui se rattachent plus particulièrement à la question polonaise.

Nous devons remarquer d'ailleurs que cette question n'a pas trouvé beaucoup de place dans les discours officiels. C'est d'une façon indirecte qu'elle est touchée dans le premier discours, celui

du président de la Douma. M. Rodzianko « J'ose affirmer, dit-il, que de tout son cœur, de toute sa pensée, la Russie n'aspire ardemment qu'à une seule chose, à la victoire finale. Or, dans ces graves moments, où l'unité forte et fraternelle de toutes les nations qui vivent sur la terre russe, le devoir sacré de nous autres, représentants du peuple, est de sauvegarder cette unité nationale.

« Notre devoir est de pressentir et d'aller à la découverte de ces espoirs nationaux dont la réalisation après la guerre cimentera à jamais la Russie par cette unité qui fait toute sa force et sa puissance. »

Le président du Conseil, M. Goremykine, a pris la parole ensuite. Voici le passage consacré à la Pologne : « Quel réconfort aussi que ce rapprochement fraternel des nations russe et polonaise, de cette nation, de ce peuple qui pour le bien commun a supporté sans murmurer les plus grands sacrifices qui lui sont incombés. La gravitation familiale mutuelle de la plupart des nations slaves s'affirme définitivement. »

Ces deux allusions dans la bouche des deux présidents renferment tout ce qui a été dit officiellement à l'adresse ou plutôt à propos de la Pologne.

Parmi les députés qui ont pris la parole ensuite, M. Mohikof, parlant au nom des Cadets, affirme que « le manifeste du Grand-duc Généralissime sur la renaissance de la Pologne coïncide avec une pensée intime de la nation russe. »

M. Schidlowski au nom du parti de la gauche avancée rappelle le formidable désastre qui s'est abattu sur la population paisible de la Pologne, et affirme que la Russie est prête à tous les sacrifices matériels ou moraux, jusqu'à avoir définitivement brisé le militarisme allemands.

La Chambre se sépare sur le vote unanime de cette déclaration : « La Douma rend hommage à l'héroïsme glorieux de nos soldats et leur envoie son salut le plus chaleureux, elle aussi, avec sa sympathie et respect à nos alliés et elle affirme sa conviction inébranlable de la réalisation du grand idéal national et libérateur de cette guerre ; elle témoigne de la volonté ferme de la nation russe de la poursuivre jusqu'au moment où l'ennemi acceptera les conditions de paix qui peuvent assurer en Europe le règne de la loi et de la justice. »

***

La déclaration de la Fraction Polonaise à la Douma.

La Fraction des députés polonais à la Douma de Pétrograd a déposé la déclaration suivante :

« Au sein de la terrible guerre actuelle, malgré tous les sacrifices et toutes les souffrances, il faut n'avoir d'autre pensée et ne parler que de rassembler toute son énergie et toutes ses forces pour briser la puissance de l'Allemagne

menaçant les Slaves. La Fraction polonaise, à la séance historique de la Douma du 8 août, exprima ainsi son point de vue (1). Le même point de vue est partagé aujourd'hui par la Société polonaise et affirmé par les faits.

La proclamation du généralissime, en nous disant qu'un des buts de la guerre actuelle consiste en la réalisation du rêve de nos pères et de nos grands-pères : réunir dans une seule unité toute la nation polonaise sous le sceptre du monarque russe — a groupé les Polonais autour de cette idée. Nous nous rendons compte que la régularisation complète des relations entre la Pologne et la Russie n'est pas possible avant la fin de la guerre. Nous avons, tout de même, le droit d'attendre du gouvernement qu'il commence dorénavant, dans les questions touchant les Polonais, à s'inspirer de l'esprit et de la lettre du manifeste du Grand-duc Nicolas.

La grande idée pour laquelle combat la Russie avec les puissances alliées, l'idée du droit des nations, fournira sans doute cette forme morale qui permettra d'attendre, avec toute la sécurité et toute la confiance, le triomphe de la cause juste pour laquelle combat l'armée russe. »

La déclaration de la fraction polonaise lue par M. le député Jaronski a provoqué une salve prolongée et d'unanime applaudissements sur tous les bancs.

Après la séance on a commenté beaucoup ce passage de la déclaration où les Polonais subordonnent leur intérêt politique à l'intérêt général du monde slave qui se réduit en ce moment à la « seule tâche de briser l'hégémonie allemande. »

Les représentants de tous les partis étaient unanimes à reconnaître que cette façon d'envisager la situation actuelle par les Polonais facilite singulièrement la réalisation future du Manifeste du Grand-duc qui promet la réparation du déchirement causé par le partage de la Pologne.

---

(1) Voir: *La Revue de Pologne*, NN 1-2, page 10.

La Question polonaise et l'Opinion internationale

II. L'Allemagne et la Pologne pendant la Guerre

A. LES ACTES DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

Proclamation du haut commandement des armées allemandes et austro-hongroises du front oriental aux Polonais

Polonais !

L'heure de la libération du joug moscovite approche. Les armées alliées de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie passeront bientôt les frontières du Royaume de Pologne. Déjà les Moscovites reculent et en même temps s'effondre la domination sanglante qui pesait sur vous depuis plus d'un siècle. Nous venons chez vous en amis et vous demandons de nous accorder votre confiance.

Nous vous apportons la liberté et l'indépendance, pour lesquelles vos ancêtres ont tant souffert. Que la barbarie asiatique s'écroule devant cette civilisation occidentale qui nous est commune.

Soulevez-vous, conscients de votre passé si grand et plein de gloire.

Venez grossir les forces alliées et, unissant nos efforts nous chasserons les hordes asiatiques du territoire polonais.

Nous apportons dans ce pays la liberté et le respect de votre religion qui vous a valu de la part de la Russie une si dure oppression. Souvenez-vous de vos souffrances présentes et passées, écoutez les gémissements, venant de Sibérie, souvenez vous des sanglants massacres de Prague et du martyr des Uniates.

Nous vous apportons dans les plis de nos étendards la liberté et l'indépendance.

Le haut commandement des armées allemandes et austro-hongroises du front oriental.

(Cette proclamation a été répandue dans le Royaume de Pologne par des avions et des dirigeables.)

Ordre du gouverneur militaire allemand à la direction municipale de la ville de Kalisz

Le 4 août 1914.

A la direction municipale de la ville de Kalisz !

Etant donné que cette nuit quelques coups de feu ont été tirés des fenêtres des maisons sur la garnison de Kalisz, on n'aura plus aucun égard pour la population civile de la ville. Je défends toute communication avec les environs et je supprime les laissez-passer. Tous les restaurants, en dehors de l'hôtel d'Europe où se trouve mon quartier, seront fermés. Il est défendu de s'arrêter dans les rues et sur les places. L'inobservation des ordres militaires sera punie de mort. Les six notables, arrêtés cette nuit, se trouvent en mon pouvoir et seront fusillés au moindre essai de résistance. Comme amende pour les incidents de cette nuit, la ville devra me verser, avant 5 heures, la somme de 50.000 roubles. En cas de récidive, chaque dixième habitant sera fusillé. A partir de 8 heures du soir, toutes les maisons devront être fermées et toutes les fenêtres éclairées. La municipalité est chargée de la publication immédiate de cette ordonnance. Je défends la publication de journaux.

PREUSKER,

major et kommandant de la ville de Kalisz.

***

Proclamation de la " Kommandatur " allemande à la suite de l'occupation de la ville de Czestochowa

6 *août* 1914.

Je déclare ce qui suit :

1° Tout individu qui, sans autorisation spéciale du gouverneur militaire, se trouvera être porteur d'armes, de cartouches ou de matières explosibles sera irrévocablement fusillé.

2° Les maisons et les quartiers de la ville desquels on aurait tiré sur les troupes, seront immédiatement démolis et complètement rasés par tir d'artillerie ou au moyen de mines souterraines ; les femmes et les enfants ne seront pas autorisés à quitter ces maisons.

Le colonel ZOLLERN,

commandant les armées impériales allemandes à Czestochowa.

Proclamation du général von Morgen au moment de l'entrée des armées allemandes dans le royaume de Pologne

17 *septembre* 1914.

Habitants des gouvernements de Lomza et de Varsovie !

L'armée russe de la Naref a été détruite. Nous avons fait prisonniers plus de 100.000 hommes avec les généraux, commandant les 13e et 15e corps, nous avons capturé 300 canons. L'armée de Vilno, commandée par le général Rennenkampf, recule dans la direction de l'est. Les armées autrichiennes arrivent ici de Galicie après une marche triomphale. Les Français et les Anglais ont été anéantis et la Belgique est au pouvoir de l'Allemagne. J'arrive à la tête de mon ocrps d'armée, qui ne forme que l'avant-garde de grandes forces militaires ; j'arrive chez vous en ami. Soulevez-vous et avec mon aide chassez les barbares russes qui vous oppriment dans votre beau pays. Ce pays doit retrouver maintenant sa liberté politique et religieuse ; telle, en effet, est la volonté de mon généreux et puissant souverain. L'armée a reçu l'ordre de vous traiter en amis et de payer toutes les réquisitions.
J'espère que, guidés par votre esprit chevaleresque, vous nous recevrez comme de bons amis et alliés.

Le général-lieutenant :
VON MORGEN.

***

Proclamation du commandant en chef des armées allemandes aux habitants de la ville de Lodz

7 *décembre* 1914.

Aux habitants de la ville de Lodz !

Les armées russes ont abandonné votre ville, Lodz est au pouvoir des Allemands. Le commandant allemand assure à la population qu'elle sera traitée avec bienveillance à condition qu'elle n'essaye aucun soulèvement armé. Les habitants ont ordre de livrer immédiatement tous les soldats russes, cachés dans la ville, fussent-ils en uniforme ou en civil ; il est ordonné en outre d'apporter au gouvernement militaire toutes les armes et objets ayant appartenus à l'armée. Les personnes coupables de l'inobservation des présents règlements, subiront de sévères punitions.
Soldats russes ! Faites-vous prisonniers, réunissez-vous dans la partie sud de la ville de Zgierz. Vous serez bien traités et bien nourris, comme le sont 250.000 de vos collègues qui se trouvent très bien dans la captivité allemande. Ceux de vous qui ne répondront pas au présent appel, seront fusillés.

Le commandant en chef des armées allemandes.

B. OPINION DE LA PRESSE ALLEMANDE

La plus intéressante de toutes les revues allemandes est l'hebdomadaire *Die Zukunft* de Maximilien Harden.

Il reflète les vues d'une bonne partie de l'opinion allemande et se considère comme l'héritier des idées de Bismarck, qui, au milieu des difficultés et de dangers du moment actuel, sont d'autant plus sacrées pour le peuple allemand. Cette publication a une influence, d'autant plus grande que l'auteur a l'habitude de parler avec une grande force et une sincérité du moins apparente. Son sang sémite l'emporte dans ses discours. Il sert la cause qu'il a épousée avec l'emportement d'un homme de l'Orient. Sa manière de traiter les questions laisse voir une certaine ressemblance entre lui et Heine, avec cette seule différence qu'il se considère avant tout comme Prussien et qu'il est très éloigné de ce sentiment du temps de 1830, sentiment de la fraternité des peuples et de la communauté des tendances libérales.

Son numéro du commencement d'octobre, tout entier consacré aux Français, est écrit sous l'impression de la bataille de la Marne. Il la compare à Valmy et rappelle les mots de Gœthe : « Von hier und heute geht eine neue Epoche der Weltgeschichte aus. » Ce qui le frappe avant tout c'est la résistance de l'adversaire. Les Allemands ne la prévoyaient pas. « Nous avions pensé », avoue-t-il, « qu'après les premiers désastres, la résistance des Français s'affaiblirait, que leur force nerveuse s'épuiserait vite, qu'ils accuseraient leurs chefs d'impuissance, d'incapacité, de trahison même. Rien de tout cela n'est arrivé. Ces soldats mal habillés, dont les culottes rouges, qui pour raisons d'économie, n'ont même pas été changées contre un costume de campagne par la 3e République, apparurent comme des signaux d'incendie, ces soldats se battent de façon à réjouir le cœur de Turenne et de Bonaparte. Chacun doit glorifier leur courage, leur activité ; leur artillerie, d'après l'avis de beaucoup de monde, tire plus efficacement que celle de l'Allemagne. Il est vrai que Harden, dans sa conclusion définitive, essaie de convaincre les Français de se rendre, car ils seront vaincus quand même, mais ce conseil n'est plus que le fait inconscient de son sang et que la tradition de la diplomatie prussienne.

Au milieu d'octobre Harden publia un numéro à l'en-tête : « Varsovie-Anvers ». Il s'y trouve un passage sur le futur État polonais sous ce titre : « L'aigle blanc et noir ». Il repousse le spectre de la Pologne renaissante. Il dit aussi en toute franchise : « A côté du royaume de Prusse qui ne veut pas s'amputer lui-même, l'État polonais ne peut exister. » Il expose les tentatives faites pour sauver la Pologne, qui, d'après lui, ont été commencées par Frédéric-Guillaume II ; celui-ci fut cependant trahi par les auteurs indignes de la Constitution du 3 mai. Les dernières dignes d'attention, ont été entreprises par Wielopolski. Elles ont été anéanties, en grande partie,

par Bismarck qui a défini ainsi les rapports de la Prusse envers la question polonaise dans l'année 1863 : « L'indépendance de la Pologne équivaut à la présence d'une forte armée française aux bords de la Vistule. Nous ne pouvons garder le Rhin si nous avons la Pologne par derrière. » Cette opinion est jusqu'aujourd'hui la base inébranlable de la politique allemande. Harden est opposé à la persécution de notre langue et à l'exprorpiation, mais il réclame des Polonais qu'ils renoncent à la pensée de l'indépendance de leur État. Et il s'indigne, qu'en datant un ordre quelconque « du Royaume de Pologne » on a leurré le peuple polonais par des apparences de concessions allant bien trop loin. A propos de cette erreur, il s'écrie :

« Dans la lutte pour la conquête de l'Orient, l'Allemagne a versé beaucoup de sang, chaque motte de terre est la propriété sacrée des Allemands. L'aigle blanc ne pourrait donc s'élancer qu'au-dessus du cadavre de la Prusse. Il réclame du reste, au nom de la même logique, l'annexion à la Prusse de la Belgique et d'une partie de la France. »

Il ne cherche pas les moyens de justifier la conduite de l'Allemagne dans cette guerre. Il raille le manifeste des 93 intellectuels, qui explique perfidement la violation de la neutralité belge. Tout ce travail entrepris pour tromper l'opinion publique du monde lui paraît vain, du moment que le Chancelier de l'Empire avait déclaré en public le 4 août : « Notre conduite est contraire à la loi internationale. Nous étions forcés de passer outre à la protestation du Luxembourg et de la Belgique. Nous réparerons le tort causé lorsque nous aurons atteint notre but militaire. » Harden cite, en apparence avec la même impartialité, les voix des journaux étrangers sur l'Allemagne ; en mêlant sans aucun discernement des inepties aux critiques, des reproches vrais, il atteint ce but que tout paraît être mensonge.

Ce qui nous intéresse le plus, c'est le numéro de l'Avenir (Przyszosc) de la fin de janvier, « du 6e mois de la guerre, où se trouve encore un passage consacré à la question polonaise, sous ce titre : « La marche de Dmowski ». A la mélodie de la mazurka de Dabrowski, Dmowski a écrit des paroles nouvelles. Il a repris la politique de Wielopolski que Bismarck avait détruite par sa convention militaire de février 1863 malgré la pression de Gorczakow et du Grand-Duc Constantin ; il l'a reprise grâce à l'appui du Grand-Duc Nicolas Nicolaïevitch et de S. E. Grey. Les conditions sont plus favorables pour cette politique maintenant, qu'alors. L'Allemagne ne peut pas promettre à la Pologne l'indépendance que la Russie lui promet sous le sceptre du « Tsar Blanc ».

Harden compare le manifeste du Grand-Duc à celui du Comité National Polonais du 25 novembre 1914 qui dit sans ambages : « Le désastre des Allemands dans cette lutte c'est notre victoire ». Il considère comme chose toute naturelle que pour ce programme se soit déclaré non seulement la Pologne Russe, mais une partie

considérable de la Galicie, où pendant les dernières années il y eut des conflits avec les Ruthènes et où la Russie s'est assurée des influences par sa prévoyante politique économique. Il lui semble même qu'il n'a pas pu en être autrement, que l'armée allemande n'a pu être accueillie comme libératrice, parce que « noch gilt Polen seinen Kindern nicht als verloren ».

Il y a encore d'autres remarques, mais qui résultent soit de sa malveillance envers nous, soit d'informations erronées. Ainsi, il fait cette observation mordante et calomnieuse : « Nous avons moins entendu parler des faits d'armes de la légion galicienne, que de la trahison et de l'espionnage dont l'armée autrichienne pouvait à peine se défendre au cours de son avance et de sa retraite, et la circonstance que presque 700 employés d'état de Galicie, dont (?) des Polonais étaient soupçonnés de complicité dans ces machination — doit éclairer toute personne qui ne veut pas être aveugle sur la véritable situation.

III. Opinion anglaise

Le Discours du Premier Lord

Voici les paroles prononcées par le Premier Lord Winston Churchill le 21 septembre dernier :

« *Nous voulons que cette guerre remanie la carte de l'Europe,* « *selon le principe des nationalités, selon le vrai* désir des peuples « habitant ces territoires tant disputés. Après tant de sang versé, « nous voulons obtenir un résultat naturel, harmonieux, qui libère « les races, *restaure l'intégrité des nations*, permette un soulagement « durable et la suppression des armements dont nous avons souffert « si longtemps.

« Finissons-en avec les armements, les contre-armements, les « craintes de tensions, les intrigues et la perpétuelle menace de « l'horrible crise actuelle.

« Faisons juste et naturel le règlement des conflits européens. « Combattons le principe qu'une partie de l'Europe domine « par sa force et convoite l'autre partie. Trouvons une solution « simple et définitive. Fortifions et confirmons ce résultat avec « *la loi des nations que même les plus audacieux auront appris à* « *respecter.* »

Ces paroles constituent à elles seules tout un programme politique ; elles concordent d'ailleurs avec le manifeste russe qui disait aussi :

« Que les frontières qui divisaient le peuple polonais disparaissent à jamais, qu'il ne fasse plus qu'un tout, sous le sceptre « de l'Empereur de Russie. Sous ce sceptre, la Pologne renaîtra « libre dans sa religion, libre dans sa langue et autonome. La « Russie n'attend de vous que le même respect pour les nationalités « avec lesquelles l'histoire vous a liés. »

Cette unité de vue est d'autant plus précieuse que l'Angleterre, la France et la Russie ont signé à Londres, le 4 septembre, un accord en vertu duquel les Alliés ont convenu qu'ils ne signeront pas de traité de paix séparé, mais qu'ils établiront d'un commun accord toutes les conditions de paix future.

Cette convention de Londres est une nouvelle garantie que la question polonaise sera alors étudiée à fond.

Le discours de sir Edward Grey

Sir Edward Grey a exposé une fois de plus avec force les raisons qui ont déterminé l'Angleterre à la guerre. C'est la quatrième fois, de mémoire d'homme, a-t-il dit, que l'Allemagne déchaîna la guerre : celle du Slesvig-Holstein, la guerre contre l'Autriche en 1866, contre la France en 1870. Nous savons par tous les documents qui ont été révélés que la Prusse les a préparées et provoquées. La même chose arrive.

« Pourquoi combattons-nous aujourd'hui ? En temps utile, les termes de la paix seront établis par nos alliés, d'accord avec nous, conformément aux alliances qui existent maintenant entre nous ; mais une condition essentielle sera la restauration de la Belgique dans son existence de nation indépendante, et la libre possession de son territoire, et la réparation, autant que réparation puisse être possible, du mal cruel qu'elle a subi ; mais ce n'est là qu'une partie de cette grande fin. *La principale, la voici : nous voulons que les nations de l'Europe soient libres de vivre leur vie indépendante, poursuivant chacune, sous sa propre forme de gouvernement, son propre développement national, que ce soit un grand ou un petit Etat, en toute liberté.* »

Cette déclaration, sur le but poursuivi, est prononcé par sir Edward Grey lentement et d'une voix forte. Elle est accueillie par une ovation.

« L'idéal allemand, continue le ministre, nous le connaissons maintenant par les déclarations de ses professeurs et publicistes. C'est que les Allemands sont un peuple supérieur pour qui tout est légal, quand il s'agit d'assurer sa puissance... et contre qui toute résistance est illégale et doit être sauvagement anéantie ! un peuple doit établir une paix qui ne serait pas la liberté pour ces nations, mais leur asservissement à l'Allemagne. Eh bien ! s'écrie presque violemment sir Edward Grey, j'aimerais mieux mourir ou tout au moins quitter ce continent plutôt que vivre sous une telle condition.

« Après cette guerre, nous et les autres nations serons libres et pas continuellement menacés d'armures brillantes, de sabres hors du fourreau, d'incessantes invocations au ciel et de la domination germanique et nous ne verrons pas notre politique, nos destinées nationales et nos activités contrôlées par la caste militaire prussienne. Nous réclamons pour nous et nos alliés pour eux-mêmes, comme nous voulons assurer à l'Europe, *le droit pour chaque nation à une vie indépendante souveraine, à l'existence nationale, non pas dans une ombre de suprématie ou d'hégémonie prussienne, mais dans la lumière d'une égale liberté.* » (Nouvelle ovation.)

La question polonaise au parlement anglais

A la réunion parlementaire, le député King a posé à Sir Grey, ministre des Affaires étrangères, cette question : Le manifeste du

Grand-Duc généralissime russe était-il communiqué à la France et a-t-il trouvé l'accueil favorable en ce qui concerne l'autonomie de la Pologne unifiée ?

M. Grey a répondu : *Il a été communiqué. Je suppose que cette question m'a été posée pour obtenir l'assurance de l'accueil favorable du gouvernement anglais à ce manifeste. Je suis en mesure d'affirmer que cet accueil lui est assuré.*

Le député Joseph King représente dans la Chambre des Communes le district Hordh Sommerset. Il a été élu en 1910, il appartient au parti libéral qui reste actuellement au pouvoir et compte parmi ces membres influents connus comme écrivains politiques.

La presse anglaise

Les journaux anglais se sont principalement contentés de reproduire la proclamation du Grand-Duc Nicolas en l'accompagnant de très courts commentaires, d'ailleurs fort élogieux aussi bien pour le manifeste lui-même, que pour la Pologne.

Seul *Le Times* a donné une remarquable analyse, qui fait bien comprendre la portée politique, sociale et morale de ce grand acte historique. C'est cette étude que nous reproduisons *in extenso.*

Le Times, 17 Août 1914.

La proclamation de la Pologne

Le Tsar s'est engagé à reconstituer le royaume de Pologne. Il promet de restaurer son intégrité territoriale, et de lui accorder, sous son sceptre une complète autonomie : la liberté religieuse et l'usage de sa langue nationale. Il ne faut pas de longues phrases pour démontrer toute l'importance de cet acte.

Il abolit d'un trait tout ce que formait la traditionnelle politique de la Russie envers la Pologne, au moins depuis les dernières années du règne d'Alexandre Ier, et il renverse toute la politique de « Russification » appuyée sur un fort système centralisateur, qui a été pratiqué pendant de si longues années.

La signification de cet acte est encore plus importante au point de vue des relations extérieures de l'Empire. La complicité dans le partage de la Pologne a été le lien principal entre la Russie, la Prusse et l'Autriche depuis la fin du XVIIIe siècle.

La Russie a brisé définitivement ce lien, qui ne pourra probablement plus se renouer. Les participants du partage de la Pologne regardaient toujours la répression de toutes les aspirations polonaises comme leur intérêt commun.

Malgré les solennelles promesses faites au Congrès de Vienne, ils ont toujours dénié à quiconque le droit de s'intéresser au Royaume de Pologne et à son peuple. En 1846, lorsqu'ils ont livré à l'Autriche la dernière parcelle de la Pologne indépendante, représentée par

la minuscule république de Cracovie, ils ont traité avec un complet dédain les remontrances de l'Angleterre et de la France. La question polonaise était leur propriété privée et ils s'entendaient entre eux et agissaient à son égard toujours dans ce sens. La Russie a maintenant abandonné entièrement ce système. Le Tsar fait appel non seulement aux Polonais de Russie, mais aussi bien aux Polonais de Prusse et de l'Autriche-Hongrie.

Il invite les sujets de ces deux Empires voisins à renier leur loyalisme envers leurs Empereurs, et à le reporter vers lui en leur promettant l'union avec leurs frères de Russie, ainsi qu'une autonomie nationale, sous le sceptre russe.

Il leur demande de démolir l'œuvre de Frédéric le Grand et de Catherine, et de reconstituer, dans son intégrité, leur ancien Royaume, avec l'Empereur de Russie comme Roi.

Nous pensons qu'il est téméraire au plus haut degré, de prédire les conséquences de ce projet à si large envergure. Mais, nous sommes sûrs au moins d'un résultat : l'appel du Tsar, s'il est sincère, rend complète et définitive la rupture entre la Russie et les deux dynasties centrales, ainsi que leurs peuples. C'est la meilleure preuve que la Russie puisse donner, qu'elle considère cette guerre, avec son grand voisin, comme une lutte sans merci. L'intégrité de la Pologne, si elle était complètement réalisée, signifierait le démembrement de la Prusse, et la séparation de la Galicie des terres des Habsbourg.

Cela signifierait l'annexion de la province prussienne de Posen et le refoulement de la frontière prussienne jusqu'aux marches de Brandebourg et à la Poméranie. Pour l'Autriche-Hongrie, cela équivaut à la perte de tout son territoire au delà des Carpathes depuis la Silésie jusqu'à la Bukovine, et probablement jusqu'à la frontière roumaine. Ce n'est que lorsque ces monarchies seront étendues aux pieds des vainqueurs, qu'elles consentiront à un pareil démembrement.

Les promesses du Tsar à ses sujets Polonais ne peuvent manquer d'obtenir la plus chaude approbation de tous les peuples qui aiment la liberté. Elles seront spécialement bienvenues près des grandes démocraties d'Angleterre et de France, et nous supposons qu'elles le seront tout autant aux peuples d'Italie et des Etats-Unis. L'oppression de la Pologne, cet ancien bouclier de l'Europe contre les Turcs et les Mongols, la prohibition de sa langue et la persécution de sa religion les ont aigris et on largement contribué à les éloigner de l'Empire russe. En accordant l'autonomie aux provinces polonaises, réunies à l'Empire avec une véritable liberté civile et religieuse pour leurs peuples, on extirpera les méfiances profondément enracinées contre l'autocratie et on gagnera les sympathies des pays occidentaux.

Il reste à savoir comment les Polonais de Russie accepteront cet appel. Il est adressé à leurs sentiments les plus intimes et les plus fiers, à leur profond amour de leur foi et de leur Patrie, qui

n'a pu être ni écrasé ni diminué, soit par la violence, soit par les cajoleries. Ils sont d'une race sensitive, mais en même temps d'une race hantée par la méfiance, sentiment naturel chez les victimes de maintes trahisons et de nombreuses injustices. Nous ne pouvons douter que s'ils mettent leur entière confiance dans les promesses impériales qui viennent de leur être faites, les résultats en seront immenses. Jusqu'à présent les régiments polonais ont lutté loyalement pour le Tsar, ayant comme unique stimulant leurs instincts combatifs et leur réputation de race guerrière. Maintenant, ils lutteront avec d'autant plus d'ardeur pour lui, qu'on leur a promis que l'accomplissement « du rêve sacré de leurs pères » sera le prix de la victoire. Mais est-il certain qu'ils auront une entière confiance dans les promesses qui leur sont faites ? Les députés polonais ont été consultés sur ce projet et l'ont salué avec joie ; mais ces députés, choisis d'après la loi électorale en vigueur et dans les conditions actuelles, peuvent-ils parler au nom de la nation ? Peut-elle oublier 1830 et 1863 ? Nous espérons qu'elle le pourra et qu'elle le voudra et que cette lutte deviendra pour elle vraiment « l'aurore d'une vie nouvelle ». Mais nous ne pouvons être certains de l'attitude des Polonais, tant qu'ils ne l'auront pas démontré par leurs actes. Un mouvement national en Pologne russe, sous les auspices du Tsar, sera bienvenu en Europe occidentale, pour d'autres raisons encore. Cela ne pourrait manquer de fortifier les partis libéraux et constitutionnels à la Douma, et dans l'Empire.

L'appel que le Tsar a adressé aux sujets Polonais des Monarchies voisines soulève de graves questions morales, qui n'affectent cependant en rien les promesses de liberté qu'il a faites à ses propres sujets.

Il invite les Polonais à désobéir à leurs souverains actuels et à se soumettre à lui. C'est une proposition très grave à faire à quiconque. C'est une invite à la rébellion, et par cela même, une invite à s'exposer à toutes les conséquences d'une rébellion. Tous ceux qui savent combien on est prompt dans les cercles gouvernementaux prussiens à rechercher le crime de haute trahison, ainsi que la haine profonde que ces cercles entretiennent envers leurs concitoyens polonais, comprendront facilement qu'aucune occasion ne sera perdue pour appliquer ces pénalités dans toute leur rigueur, de même qu'on peut être certain qu'en Autriche-Hongrie on ne sera pas plus bienveillant. Il y a beaucoup de précédents à cet acte de la Russie. Louis-Napoléon, pendant la guerre de 1859, entreprit de provoquer la révolution en Hongrie, et Bismarck essaya le même coup en 1866. Naturellement, les Polonais, tant ceux de Russie que les autres, de même que tous les peuples d'Occident, considéreront que l'appel du Tsar constitue, pour la Russie, une solennelle obligation de protéger de tout son pouvoir ceux qui répondront à son appel. Ils la regarderont comme engagée dans sa conscience et dans son honneur à les aider et à les secourir

à travers tous les dangers et tous les risques auxquels ils seront exposés. Elle devra n'épargner aucun effort pour leur assurer les droits de belligérants pendant la lutte, ainsi qu'une complète et réelle amnistie pour tous ceux qui, à la fin, pourraient ne pas se trouver sous sa juridiction. Ce n'est pas seulement par justice, mais aussi par politique, qu'elle doit assumer franchement cette responsabilité.

Le Tsar a invité les Polonais à affronter plus que les risques de guerre habituels auxquels sont exposés ses propres sujets. Plus d'un, qui serait prêt à partager avec ses soldats les dangers ordinaires du champ de bataille, hésitera naturellement à encourir les périls supplémentaires de l'insurrection.

Tout doute à ce sujet serait mieux dissipé par une promesse claire et formelle — que, quoi qu'il arrive, la Russie protégera de toutes ses forces ceux qui rallieront son drapeau. Nous ne doutons pas que telle soit son intention. Nous tous, en Europe, qui luttons à ses côtés dans cette guerre, regardons son appel comme impliquant cette obligation et comme contenant cet engagement, aussi bien envers ses alliés qu'envers les Polonais qui habitent en deçà qu'en delà de ses frontières. Tous ceux qui, de l'autre côté de l'Atlantique, partagent notre point de vue anglais et nos traditions le comprendront, nous en sommes sûrs, de la même manière.

Si ces conditions sont remplies, l'appel aux Polonais pourra, dans l'avenir, être considéré comme un chef d'œuvre politique.

IV. Opinion roumaine

Opinion de Take Jonescu sur la Pologne

Le correspondant de *La Gazette de Varsovie*, ayant interviewé M. Take Jonesco, l'éminent homme d'état roumain lui a fait sur la question polonaise les déclarations suivantes :

« Je suis très heureux d'avoir à répondre à une pareille question. Pour tous ceux qui avaient mis leur confiance dans la justice et le droit il n'y a pas de plus grand encouragement que cette époque qui nous annonce la liberté de la Pologne, esclave depuis près d'un siècle et demi.

« Je suis sûr que cette guerre reconstruira la Pologne, entière et vivante, libre dans sa vie polonaise. Qui en sera l'artisan ? Je n'en connais qu'un — le tsar de Russie ; c'est sous son sceptre que se réunira et fleurira le pays qui, jadis, fut déchiré en lambeaux par les intrigues de Berlin.

« Il y a de cela bon nombre d'années, je m'étais déjà permis de remarquer dans une conversation avec des hommes d'Etat français qu'il était impossible de jouer le rôle de grand apôtre de l'émancipation des peuples slaves, soumis à l'Autriche et à la Turquie, tout en passant sous silence la question de la Pologne qui, la première, a droit à une libre existence nationale.

La Russie ne peut rien perdre à la liberté de la Pologne. Au contraire, elle ne peut qu'y gagner, car l'intérêt économique de la Pologne est dans une union étroite avec la Russie. L'industrie polonaise, déjà si importante, ne pourrait vivre sans les débouchés des vastes marchés russes.

« Durant un siècle et demi, les Polonais ont passé par une rude école, ils ont montré une force d'âme tout à fait exceptionnelle. Ils ont prouvé qu'ils avaient le plein droit à l'existence libre des autres nations et je suis sûr qu'ils se sont corrigés de certains défauts qui, dans le passé, ont contribué à leur attirer leurs malheurs.

« Puisque le monde doit sortir meilleur de cette guerre, il est indispensable que la nation polonaise puisse vivre dans la plénitude de ses droits et qu'elle réunisse dans les mêmes frontières tous ses enfants.

« C'est avec pleine confiance que je considère la proclamation du Tsar et les promesses faites à la nation polonaise avec l'assentiment du Tsar. Ces promesses seront remplies non seulement avec loyauté mais aussi avec joie. J'y crois, comme j'ai toujours cru au triomphe de la vérité.

« Encore une fois, je vous prie de souligner que j'ai accueilli avec la satisfaction la plus vive l'occasion de parler sur la Pologne. J'en profite pour adresser un cordial salut au peuple polonais qui a connu la poignante mélancolie d'une nation démembrée. »

EXPOSÉ HISTORIQUE

DES

BIENFAITS DE LA PRUSSE

(Discours du député polonais Korfanty, prononcé le 23 Avril 1913

au Landtag de Prusse, en réponse au discours du député von Kardorff)

Pendant les séances au Landtag Prussien des 22 et 23 avril, le député von Kardorff déclarait qu'il était temps enfin d'établir si les accusations portées contre le gouvernement prussien à la suite de sa politique polonaise étaient fondées ; il cita alors l'opinion du député polonais Korfanty, d'après lequel cette politique n'éveillerait que haine et mépris, il rappela aussi que le même député avait traité les Prussiens de bourreaux de la nation polonaise, tandis que le député Trampczynski dénonçait ces méthodes politiques, comme « ayant proscrit toute notion de morale ». Après avoir qualifié ces opinions d'injurieuses pour la Prusse, le député von Kardorff donna encore lecture d'un article de « la Gazette de Graudenz » qui critiquait en termes violents la politique du gouvernement. Devant cette attitude des Polonais, M. von Kardoff déclara qu'il était nécessaire de leur rappeler tous les bienfaits dont ils avaient bénéficié sous le régime prussien depuis 1815. Il rappela alors la situation déplorable dans laquelle se trouvaient à cette époque le Grand-Duché de Posen et la Prusse Occidentale et, après avoir cherché des arguments dans le récit d'un voyageur français, il conclut que jamais au monde il n'y eut un État plus désorganisé que l'État polonais. La Pologne, dit il ensuite, n'aurait jamais pu créer un État pareil à la Prusse d'aujourd'hui et les Polonais ont eu beaucoup de chance d'être devenus les sujets de l'État prussien qui a toujours été le pays de la justice et de la liberté, la preuve en est dans ce prodigieux mouvement de propagande que les Polonais n'auraient jamais pu développer ailleurs qu'en Prusse. Les Polonais, dit-il, ne sont pas devenus ce qu'ils sont aujourd'hui grâce à leur propre travail, ils doivent leur prospérité à l'État prussien qui a relevé matériellement et moralement les anciennes provinces polonaises. Le député von Kardoff compare ensuite la situation du Grand-Duché de Posen avec celle de la Galicie et de la Pologne russe et conclut à de grandes différences à l'avantage de la Pologne

prussienne ; il émet l'avis que toute l'activité des Polonais galiciens se borne à opprimer les Ruthènes et proteste en même temps contre l'immixtion de la diète de Lwow dans les affaires intérieures de la Prusse. L'orateur déclare alors que la politique de conciliation à l'égard des Polonais a fait un complet fiasco et que le gouvernement ne peut plus y revenir ; la faute en est aux Polonais qui poussent la propagande patriotique jusqu'à boycoter l'église catholique (1), ce qui a été condamné d'une manière énergique par des journaux catholiques du genre de « Germania ». Le polonisme, dit ensuite M. von Kardorff, recrute ses propagateurs surtout parmi les jeunes abbés polonais ; les intérêts des catholiques allemands se trouvent ainsi lésés, et le député dénonce les séminaires de Posen et de Gniezno comme éminemment dangereux pour le germanisme et ajoute que le gouvernement ne fait la guerre qu'aux instigateurs, aux avocats et aux curés.

Ayant consacré la dernière partie de son discours à l'action salutaire de la commission de colonisation, et au nouveau crédit de 230 millions demandé par cette commission, le député termine en assurant le gouvernement que lui et son parti appuyeront le gouvernement toutes les fois qu'il s'agira de renforcer le germanisme. (*Applaudissements à droite.*)

Le lendemain, après les discours des députés Kindler, Trampczynski, Bornchardt et des ministres Schorlemer et Lentze, le député Korfanty prit la parole pour répondre à la partie du discours de M. von Kardorff, par laquelle ce dernier avait voulu démontrer l'action bienfaitrice de la Prusse à l'égard des Polonais.

Le député Korfanty.

Messieurs !.... Depuis quelques temps, notamment depuis le début de l'année, Messieurs von Kardorff, Zedlitz et d'autres orateurs se sont plu à signaler le désarroi inouï qui selon eux régnait dans la Pologne d'avant les partages ils ont stigmatisé la prétendue désorganisation de l'ancienne Pologne, ils ont calomié notre passé national, pour, se faisant, glorifier le gouvernement paternel de la Prusse en terre polonaise et nous accuser en même temps gravement d'avoir manqué de reconnaissance pour tous les bienfaits dont la Prusse nous avait comblé pendant un siècle et demi. Particulièrement le député von Kardorff se vantait depuis une quinzaine de jours qu'il entreprendrait la révision générale de notre procès et mettrait devant nous une glace dans laquelle nous pourrions nous contempler dans toute notre hideur. Nous attendions ces révélations, mais la montagne n'a accouché que d'une souris ridicule ; M. von Kardorff n'a su nous répéter autre chose que de vieux racontars sur le prétendu désordre polonais, sur l'oppression du

(1) Sans doute l'orateur faisait-il allusion à la décision des habitants de Wilhelmsburg de ne pas aller à l'église tant qu'on n'aurait pas donner satisfaction à leurs justes revendications qui consistaient à demander le sermont en langue polonaise.

paysan et sur notre ingratitude envers les rois et le gouvernement prussiens.

Il ne nous est plus possible d'écouter calmement ces sornettes et ces injures, il est temps de joindre aux actes de cette assemblée, afin qu'ils y restent toujours, les documents qui montreront dans leur vrai jour ce « paternel gouvernement prussien » ; c'est vous, Messieurs, qui nous y contraigniez par vos continuelles provocations.

M. von Kardorff nous a lu hier les notes de je ne sais quel voyageur français, décrivant l'oppression du paysan polonais. Si, de même que dans toute l'Europe, la servitude en Pologne était dure, il convient de rappeler qu'en Allemagne les princes régnants vendaient leurs serfs comme chair à canon à des puissances étrangères et touchaient une prime pour chaque paysan tué ; et, ce qui les dépeint encore mieux, ces bienfaiteurs faisaient d'amers reproches à leurs officiers quand le nombre des paysans tués et partant la somme d'argent touchée n'étaient pas jugés suffisants (*les députés Polonais : « C'est bien vrai ! »*) De seigneurs comme ceux-là, la Pologne n'en a jamais eu !

J'opposerai au récit lu par M. von Kardorff la description de la situation des paysans en Pologne, due à un haut fonctionnaire prussien, conseiller intime du ministère de la justice et directeur du tribunal à Bilsaystok. Il s'exprime en ces termes catégoriques :

« On est injuste avec la noblesse polonaise quand on l'accuse de traiter les paysans comme des esclaves, quand on prétend que le paysan en Pologne n'a aucune propriété et que le seigneur peut tout lui prendre et disposer de sa vie comme bon lui semble ; quoique la loi permette au seigneur de le faire, les mœurs du pays ont en réalité créé un tout autre ordre de choses. Les serfs en Allemagne, particulièrement en Westphalie, sont en ce sens bien plus les esclaves de leurs maîtres que les paysans polonais. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ».*) La situation des serfs en Westphalie est en réalité bien plus dure que celle des paysans polonais et pourtant on a décrié le prétendu esclavage des paysans en Pologne. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ».*)

C'est ainsi que s'exprime un haut fonctionnaire prussien et j'espère qu'un citoyen patriote comme M. von Kardorff donnera plus de poids à l'attestation d'un fonctionnaire prussien qu'au récit d'un Français quelconque.

M. von Kardorff et d'autres orateurs nous reprochent constamment notre ingratitude envers le gouvernement et les rois de Prusse qui pourtant auraient fait preuve à notre égard de tant de loyauté et d'affection paternelle et nous auraient fait bénéficier de tant de bienfaits. Ces accusations, revenant à tout bout de champ, nous deviennent insupportables et c'est pour cela que je me vois forcé de remonter à la source de ces légendes pour les détruire devant vous.

Certes, quand il ne s'agissait que de paroles, le roi et le gouvernement prussien nous ont toujours prodigué des témoignages de leur sollicitude, mais, hélas, leurs actes ont toujours été différents. Le roi Frédéric II, tout en s'appropriant nos terres nous inondait positivement de promesses, nous assurant de son affectueuse sollicitude, nous garantissant le respect de nos lois et l'intégrité de nos propriétés. Dans le manifeste du 13 septembre 1772, adressé à la suite du premier partage, aux populations polonaises, il dit entre autres : « Nous voulons, nous avons fermement décidé et nous garantissons à tous les états et aux habitants de la Prusse et de la Pomerellie, qui jusqu'à présent avaient fait partie du royaume de Pologne et des districts de Notetz — qui, jusqu'à présent avaient fait partie de la Wielkolska — l'intégrité de leurs propriétés et le respect de leurs privilèges religieux et laïques ; particulièrement les catholiques romains (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) jouiront d'une pleine liberté et seront assurés de notre appui. En général nous régenterons le pays d'une telle manière que la population raisonnable et bien pensante n'aura aucune raison de regretter le changement de gouvernement. » Voilà l'attitude de Frédéric quand on n'en était qu'aux paroles. D'autre part voilà ce qu'il dit dans l'article VI du traité signé le 18 septembre 1773 avec la Pologne :

« Cependant Sa Majesté le Roi de Prusse renonce par ce traité de la manière la plus catégorique et solennelle, pour lui et pour ses successeurs et descendants des deux sexes, à toutes revendications et sans qu'il puisse jamais être tenu compte d'aucun pretexte, des territoires du Royaume et du Grand-Duché de Lithuanie (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) ; et dans l'article VIII du même traité, Frédéric prenait l'engagement suivant : « Les catholiques romains, habitant les provinces cédées par le présent traité doivent conserver toutes leurs propriétés séculières ou religieuses et en jouir sans aucune restriction. On leur garantit le statut quo. » (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

C'est ainsi que s'exprimait Frédéric en septembre 1772 et 1773, mais déjà en 1771, au moment où il se préparait à occuper les provinces polonaises, il publia les règlements suivants qui devaient servir de base au nouveau régime dans les provinces annexées :

« Quant aux starosties et aux évêchés, écrivait-il, je m'approprierai ces terres et les affermerai comme domaines de l'État ; il faudra ensuite s'entendre avec l'évêque et les chanoines pour leur payer certains arrérages mensuels ou trimestriels ; on payera aussi une certaine somme aux starostes. »

Donc déjà en 1771, Frédéric avait la ferme intention de confisquer les domaines de l'église et en 1772 et 1773 il prodiguait de solennelles promesses de ne pas toucher à aucune propriété polonaise, fut elle séculière ou religieuse (*les députés polonais : « Ecoutez ! »*). Je laisse à chaque honnête homme la liberté de sanctionner lui-même cette manière d'agir (*les députés Polonais : « Très bien ! »*)

En mars 1772, par un ordre de chancellerie, Frédéric ordonna

pour la seconde fois la confiscation des domaines de l'église et le payement à leurs propriétaires d'une certaine somme, « afin de les soulager de tout souci terrestre ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

« Toutes les starosties, dit-il ensuite, doivent être administrées par l'État afin qu'on se rende compte exact de leur revenu, plus tard, à la Trinité 1773, elles seront affermées. » C'est ainsi qu'on comprenait le respect de la propriété et des privilèges des citoyens polonais que publiquement on gorgeait de promesses.

Le roi Frédéric ne s'embarrassait de rien lorsqu'il s'agissait de s'enrichir. Particulièrement intéressantes sont les instructions qu'il donna le 6 juin 1772 au général von Stutterheim et au président de la chambre Dornhardt, à l'occasion de la convocation des États polonais qui devaient prêter au roi serment de fidélité. Ce curieux document mérite de passer à la postérité avec les actes de cette assemblée. « Le jour indiqué dans son manifeste, écrivait Frédéric, où les habitants de tous États doivent se rendre à Malborg pour prêter serment, le général von Stutterheim recevra en mon nom le serment de fidélité et le ministre Rhode prononcera le discours d'usage; cependant le président de la chambre Dornhardt aura reçu avant comme mission d'engager les voïvodes et le starostes, soit à ne pas venir à Malborg, soit prétextant que la République polonaise n'a pas ratifié la cession des territoires, à faire des difficultés pour prêter serment (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*). Car de cette manière nous pourrons, sans autre forme de procès, confisquer leurs terres et mettre à leur place des administrateurs officiels (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Et dans cet ordre d'idée le comte Kayserlingk (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) pourra nous rendre le plus précieux service, en refusant le premier de prêter serment (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*). Evidemment, je m'entendrai avec lui pour que cet acte ne lui cause aucun préjudice ».

Le comte Kayserlingk, ce fonctionnaire polonais, poussé par Frédéric à la trahison, ce traître à sa patrie a été bien récompensé de son infamie ; le roi lui fit plus tard une rente de 500 thalers par mois ; son fils est devenu chambellan avec traitement de 1.200 thalers et on lui fit cadeau de quatre propriétés, rapportant annuellement 6.900 thalers.

Je vous le demande, Messieurs, comment jugez-vous l'acte de votre grand roi qui poussait des fonctionnaires à la trahison et provoquait par ses agents la population pour pouvoir ensuite lui arracher ses bien ? ? ? (*les députés Polonais : très bien. Ecoutez.*)

Voilà le réel aspect de la sollicitude des rois de Prusse à l'égard des Polonais. (*Les députés Polonais : « Très bien » !*)

Quand Frédéric II annexa les provinces polonaises, il leur imposa immédiatement de fortes contributions ; les paysans devaient payer 33 pour cent de leur revenu, la noblesse 25 pour cent et le clergé, qui lui tenait particulièrement à cœur (*rires*) 50 pour cent. Cependant il réduisit les impôts des nobles de religion protestante qui n'eurent à payer que 20 pour cent ; cette mesure n'étonne pas

chez le roi qui, le lendemain de l'annexion de la Silésie, s'était empressé de mettre à pied tous les hauts fonctionnaires catholiques.

Malgré le renoncement solennel à toute revendication future des territoires de la république polonaise, Frédéric ne se gêna pas pour déplacer par deux fois — en février 1773 et en janvier 1774 — la ligne frontière au détriment du sol polonais ; il se contenta d'ordonner aux individus, chargés de ce remaniement géographique, d'agir avec le moins de bruit possible. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Vous nous parlez toujours, Messieurs, du désordre qui régnait alors en Pologne et vous essayez de nous persuader que c'est pour nous une chance inappréciable d'être devenus prussiens. Mon collègue Trampczynski a déjà démontré hier que, s'il n'y avait pas d'ordre en Pologne, la faute en était à la Prusse et à la Russie. Ces deux associés ont tout fait pour ne pas permettre à la Pologne de se réorganiser. (*Les députés Polonais : C'est bien vrai.*) Je vous rappelle, Messieurs, le traité secret du 11 mars 1764, passé entre Frédéric et la Russie et qui avait pour but de s'opposer à ce que la Pologne se débarrasse du *liberum veto*, de l'empêcher d'instituer l'hérédité du trône, bref de l'arrêter dans la voie d'indispensables réformes ; car le désordre en Pologne favorisait leurs intérêts. (*Les députés Polonais : « Ecoutez » !*)

Mon collègue Trampczynski nous a lu hier une lettre de Frédéric dans laquelle le roi confie à son frère Henri que les provinces polonaises annexées sont d'un excellent rapport, mais que, voulant calmer les susceptibilités de l'Europe, déjà inquiète de l'esprit conquérant de la Prusse, il ne manquait jamais de traiter publiquement ces pays de terres sablonneuses dévastées et incultes. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Et ce roi qui se désolait ainsi d'avoir annexé des provinces incultes et désertiques, se livrait en même temps au calcul des beaux revenus qu'elles allaient lui rapporter ; comme en fait foi une lettre du 6 octobre, adressée au président de la chambre royale, Dornhardt, il escomptait pour les provinces de la Prusse royale, de la Pomérellie et de Notetz un rapport annuel de 1.200.000 thalers, dont 580.000 étaient dès lors destinés à l'entretient de l'armée. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Dans une lettre, datée du 19 avril 1772, il calculait que le revenu annuel de ces provinces dépasserait 1.600.000 thalers et il ajoutait qu'il était sûr de ne pas commettre d'exagération ; en effet, il n'avait rien exagéré et on se doute de ce qu'étaient en réalité ces provinces incultes et désolées ; en tout cas le roi, en tirant de ces terres d'aussi énormes revenus, a fait preuve éclatante de la paternelle sollicitude dont il entourait les Polonais.....

..... Ces retours sur le passé vous sont désagréables, Monsieur Pappenheim ? ?..... Je le crois aisément, mais, provoqués continuellement, nous sommes forcés, enfin, de remettre les choses à leur place, afin que vous nous fassiez grâce une fois de toutes ces légendes dont vous nous accablez.....

..... Et par dessus le marché Frédéric injuriait et calomniait ses nouveaux sujets polonais devant tout l'univers.....

..... (*Le président de la diète, relevant l'accusation portée contre le roi de Prusse, adresse une observation à l'orateur.*)

Le député Korfanty : Ce sont là des faits historiques et jusqu'à présent il n'était pas défendu d'y avoir recours ; je vous apporte comme preuve des documents et des lettres de ce roi.

Dans une lettre, datée du 19 juin 1775 et adressée à M. d'Alembert, le roi écrit ce qui suit :

« Ils (c'est-à-dire Montmorency et ses compagnons de route) ont parcouru avec moi ce pays que j'appelle notre Canada pomérellien ; j'y ai fondé 180 écoles et je me considère comme le Solon ou le Licurgue de ces barbares. Ce n'est qu'avec le temps et par l'éducation de la jeunesse qu'on arrivera à civiliser ces Iroquois ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Voilà les noms dont le roi affublait ses nouveaux sujets.

Il n'est pas vrai d'ailleurs que le roi ait fondé à ce moment 180 écoles en terre polonaise. Ce n'est que le 20 janvier 1776 que le roi donna ordre aux autorités provinciales de faire venir 180 instituteurs et, après avis de Brenkenhoff, c'est à des soldats et des sous-officiers en disponibilité qu'on fit appel.

Je me garderai bien d'énoncer ma propre opinion sur la valeur morale des soldats prussiens de ce temps, je vous citerai par contre l'opinion de Preuss, tirée de l'ouvrage « La Vie de Frédéric le Grand ».

« A cette époque, écrit Preuss, le peuple était loin de considérer le service militaire comme un honneur. L'armée était formée d'étrangers, sortant on ne sait d'où, d'individus suspects, de dévoyés et de miséreux, sous les ordres d'officiers appartenant à la noblesse. Le proverbe disant « que celui qui ne veut pas écouter ses parents, devient un soldat », est absolument justifié et il illustre bien la valeur morale du militaire. Déjà en 1693 les enrôleurs de recrues dans le Brandebourg avaient ordre de s'emparer surtout de « la canaille, dangereuse pour le pays ». Du temps de Frédéric et plus tard, jusqu'en 1815, tout se passait de la même manière ; c'est à ce moment que furent exemptés du service militaire les tourneurs d'ambre, à l'exception pourtant..... des vauriens et des chenapans, appartenant à cette corporation. » (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Dans un ordre de chancellerie, daté du 6 novembre 1778 et adressé au général Tauentzien, Frédéric ordonne « que tous les prisonniers qui se considèrent comme sans foi ni honneur et qui sont des valets de bourreaux et d'écorcheurs soient envoyés incontinent à Brzeg où ils formeront un nouveau bataillon de volontaires ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Et c'est des personnages de cette espèce qu'on déléguait dans les provinces polonaises comme éducateurs de la jeunesse. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Ces professeurs touchaient des primes, variant de 10 à 30 thalers, lorsqu'ils avaient appris l'allemand à douze enfants. Donc même les gratifi-

cations par lesquelles vous récompensez aujourd'hui le zèle germanisateur de vos instituteurs, ne sont pas une innovation ; tout cela vous l'avez déjà pratiqué. Pour compléter le tableau de cette affection paternelle que Frédéric nourrissait pour les Polonais, j'apporte encore le fait suivant, conté par l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de Varsovie. « Frédéric II, écrivait en 1763 ce diplômate, a ordonné d'enlever des familles entières en Pologne et de les transporter par la force dans le Brandebourg et en Prusse pour peupler ces provinces désertées. »

D'autre part Janssen écrit, dans son ouvrage sur le partage de la Pologne, « que le pillage des églises, des couvents et des domaines seigneriaux commis à cette époque, a dû rapporter aux Prussiens la somme de trois millions de ducats. » (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Comme vous le voyez, ces provinces désolées et incultes avaient du bon ! (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Le même Janssen écrit « que les jeunes gens polonais des provinces annexées étaient enrôlés de force dans l'armée, tandis que les jeunes filles, après qu'on eut contraint les parents de leur abandonner une dot prescrite en argent, meubles et bestiaux, étaient transportées contre leur gré en Poméranie et mariées à n'importe qui. »

Voyons à présent quelle était l'opinion de Frédéric sur le partage de la Pologne, cet acte que le Parlement français avait qualifié d'ignominie ; dans une lettre du 9 avril 1772, le roi écrivait à son frère Henri :

« Le partage de la Pologne unira trois religions, les religions catholique, grecque-orthodoxe et protestante ; nous pourrons ainsi communier entre nous avec cette sainte eucharistie que sera pour nous la Pologne. Si cet acte n'apporte pas le salut à nos âmes, il contribuera en tout cas largement à la prospérité de notre État ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Je m'abstiens de tous commentaires et vous laisse juges de ces paroles ; je m'adresse tout particulièrement à ceux qui exigent de nous de la reconnaissance pour les sentiments paternels, dont le roi Frédéric avait fait preuve à notre endroit.

Plus tard les successeurs de Frédéric n'ont guère mieux agi avec nous ; je le prouverai par la lecture d'actes diplomatiques. Le 12 octobre 1788, l'ambassadeur du roi de Prusse Bucholz déclara entre autre au gouvernement de la République polonaise, « que les États et la diète de Pologne peuvent être convaincus que sa majesté le roi de Prusse contribuera par tous les moyens au maintien de l'indépendance, de la liberté et de la sécurité de la Pologne ». Le 19 novembre 1788, le même ambassadeur fait part au gouvernement de la République que « le roi de Prusse est irrévocablement décidé de remplir tous ses devoirs d'allié à l'égard de la sérénissime république, insiste particulièrement pour lui garantir son indépendance et l'assure qu'il ne se mêlera en rien de ses affaires intérieures et la laissera complètement libre de prendre toutes les résolutions qu'elle jugerait utiles ».

Ces négociations donnèrent lieu à un traité, signé le 29 mars 1790 entre Frédéric-Guillaume II et la Pologne. L'article III de ce traité énonce qu'en cas de guerre les alliés se doivent mutuellement appui militaire et précise l'importance de cet éventuel concours armé. Dans l'article VI de ce traité, le roi de Prusse s'engage solennellement de secourir la Pologne par les armes au cas ou une troisième puissance venait s'immiscier dans ses affaires intérieures ou attaquer ses frontières. Au début de 1791 le bruit courut que la Prusse était en train de trahir son alliée polonaise. Inquiet, Frédéric-Guillaume écrivit à von der Glotz, alors ambassadeur de Prusse à Varsovie, la lettre suivante, datée du 23 mars 1791 :

« Je désire que vous démentiez immédiatement ces nouvelles que vous direz fausses et dénuées de tout fondement ; ne vous lassez pas de le répéter. Déclarez d'une manière solennelle que cette nouvelle est une méchante invention, ayant pour but de me brouiller avec la diète polonaise et de fomenter un esprit de méfiance chez le peuple polonais. Personne ne pourra me prouver qu'il se soit passé entre moi et la cour de Vienne quelque chose pouvant justifier de pareilles suppositions. Que sa majesté, le roi de Pologne, ainsi que la République soient bien convaincus que je n'ai jamais eu le moindre projet de leur demander des sacrifices » Il termine sa lettre, en qualifiant ces bruits d'offense personnelle.

On parle tant de l'incurie polonaise à cette époque ; répondant à ce reproche, je me borne à vous rappeler que le 3 mai 1791 la nation polonaise s'est dotée elle-même d'une constitution qui pouvait servir de modèle à toute l'Europe et à laquelle, à ce moment, vous n'auriez même pas rêvé. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) Cette réforme établissant l'égalité des États et des cultes, elle libérait le paysan et le bourgeois, elle supprimait le *liberum veto* et instituait l'hérédité du trône ; Frédéric-Guillaume ordonna à son ambassadeur von der Glotz de féliciter la diète et le roi de Pologne de cette « œuvre magnifique ». (*Les députés : « Ecoutez ! »*) Dans son message, le roi exprimait sa joie de voir les affaires intérieures de Pologne prendre une aussi heureuse tournure. Il adressa en plus une dépêche à la diète, félicitant la nation de cette prodigieuse réforme qui, selon lui, assurera le bonheur du pays ; il ordonna en outre à son ambassadeur de féliciter le roi, les sénateurs, ainsi que tous ceux qui avaient collaboré à la réalisation de ce grand acte historique ; dans une lettre, adressée à Stanislas-Auguste, roi de Pologne, il exprime les mêmes pensées.

Cependant la situation internationale s'était modifiée. Frédéric-Guillaume II était arrivé à s'entendre avec la Russie pour procéder au second partage de la Pologne. Jusqu'à cette époque le roi n'avait fait que réciter de belles phrases sur son amitié et sa loyauté ; ces vaines paroles devaient être suivies bientôt d'actes tous différents. Le 25 mai 1792, répondant à une note de la Pologne qui rappelait à la Prusse le traité du 29 mars 1790, l'ambassadeur prussien à la cour de Varsovie Lucchesini, écrivait :

« La déclaration suivante, conforme à toutes les déclarations

que j'ai faites depuis mon retour à Varsovie et depuis la révolution du 3 mai 1791, est une nouvelle preuve de la loyauté éprouvée de mon roi..... » Et finalement, après avoir qualifié la Constitution du 3 mai — cette « œuvre magnifique », glorifiée par Frédéric-Guillaume — de révolution, il refuse de remplir ses devoirs d'allié ; un an avant il avait apporté au gouvernement de la République les félicitations de son roi à l'occasion de la même... révolution (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*), c'est ainsi que se manifestait, dans les actes de Frédéric-Guillaume, la loyauté prussienne. Plus tard, dans une lettre au roi Stanislas-Auguste, datée du 8 juin 1792, Frédéric-Guillaume déclarait que, vu la constitution du 3 mai, il ne pouvait plus tenir les engagements du traité de 1790. Mais par compensation il procéda de concert avec la Russie au second partage de la Pologne.

Et de nouveau, il fit pleuvoir sur les provinces annexées des paroles et des promesses, assurant le peuple de son affection paternelle, lui garantissant le respect des lois et de la propriété.

Par décret en date du 25 mars 1793, il fit les déclarations suivantes :

« Nous avons décidé et nous promettons fermement et solennellement que tous les Etats et les habitants sans exception conserveront leurs anciennes propriétés et jouiront de leurs anciens privilèges religieux et laïques ; les catholiques romains conserveront une entière liberté religieuse et seront assurés de notre appui. En général nous régenterons le pays d'une telle manière que les gens raisonnables et bien pensants pourront être heureux et satisfaits et n'auront aucune raison de regretter le changement de gouvernement. »

Par traité passé le 25 septembre 1793 à Grodno avec le roi de Pologne, Frédéric-Guillaume déclare renoncer pour lui et ses descendants à toutes revendications du territoire polonais; il prend l'engagement de garantir l'indépendance des provinces conservées par la Pologne et réitère les promesses faites aux Polonais nouvellement annexés. La loyauté et l'affection paternelle de Frédéric-Guillaume n'alla pas au delà de ces quelques promesses ; pas plus tard que le 25 février 1794, le roi publiait une loi sur l'administration officielle des starosties qui eut pour résultat de changer en mendiants des milliers de citoyens polonais. Le 8 mai 1793, il publia un mandement sur la réorganisation des tribunaux dans les provinces polonaises, par lequel il prohiba l'emploi de notre langue maternelle dans toutes les administrations. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

« J'ordonne, écrivait-il, que seul l'emploi de la langue allemande soit autorisé dans les administrations, dans les tribunaux et dans l'exercice de toute fonction publique ; les personnes ne connaissant pas la langue allemande et qui auraient reçu ordre de comparaître devant les tribunaux, auront recours à un interprète ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Par décret royal du 21 juillet 1796, les starosties et les domaines de l'église furent confisqués. C'est en vain que le ministre Hoym invoquait auprès du roi les promesses faites aux Polonais à l'époque

de l'annexion. Passe encore si les propriétés confisquées avaient été employées au profit de la population, mais il est prouvé qu'elles ont été gaspillées de la manière la plus louche. C'est ainsi qu'on a liquidé 241 domaines seigneuriaux pour la somme de 3 millions et demie de thalers quand leur valeur réelle dépassait 20 millions. (*Les députés Polonais « : Ecoutez ! »*)

Je m'abstiens de juger la manière dont furent administrées ces provinces par des fonctionnaires prussiens, je vous citerai seulement l'opinion du ministre prussien Schœn.

« Il est avéré, écrivait le ministre, que l'enquête de Hoym en Prusse méridionale a démasqué de scandaleux abus de confiance ; un grand nombre de vauriens, d'individus équivoques qui ne pouvaient plus vivre ailleurs se sont répandus dans ces nouvelles provinces, corrompant d'emblée toute l'administration et commettant les plus basses escroqueries. »

Mans, l'historien de la Prusse, affirme que « les aubergistes de Berlin, lorsqu'ils hébergeaient des fonctionnaires, avaient coutume de leur présenter des notes très douces, espérant par là s'attirer des récompenses, sous formes de propriétés dans les nouvelles provinces polonaises ». Je passe sans commentaires.

Les propriétés confisquées étaient distribuées en cadeau aux protégés du roi et il est avéré que même le valet de chambre du roi, Rietzen, mari légitime de la maîtresse du roi, nommé plus tard comte de Lichtenau, préparait de ces décrets de donation et les faisait signer par son maître. Le ministre Hoym s'était enrichi grâce à ces procédés et il en usait aussi pour s'acheter les concours qui lui étaient nécessaires ; ainsi lorsque le président de la ville de Berlin, Eisenberg, fut chargé d'enquêter à Breslau sur les troubles qui avaient éclaté dans cette ville contre le ministre Hoym, ce dernier, moyennant un rapport favorable, lui céda pour la somme de 23.000 thalers quatre grands domaines qui en valaient 40.000. De même le général von Bischofswerder avait fait d'excellentes affaires ; il obtint entre autre pour 18.000 thalers quatre propriétés qu'il revendit le lendemain au comte Luettichau pour la somme de 25.000 ducats... (*Les députés Polonais « : Ecoutez ! »*) Le major von Huehnerbein obtint pour 100.000 thalers dix propriétés, dont la valeur réelle dépassait 300.000. Les circonstances auxquelles von Huehnerbein devait cette avantageuse transaction méritent d'être rappelées. Voilà ce que dit à ce propos M. Cœlln, haut fonctionnaire du roi de Prusse : « Huehnerbein était l'amant de la belle Mlle Knobelsdorff, demoiselle d'honneur de la princesse Louise. La princesse séjournait alors en même temps que le roi dans le Piémont. Une fois le roi se trouvait à déjeuner chez la princesse, lorsque Mlle Knobelsdorff vint à passer à côté de lui..... « Quelle jolie fille », s'exclama le roi..... « En effet, répondit la princesse, d'ailleurs elle est déjà fiancée ». « Et avec qui? » demanda le roi..... « Avec M. von Huehnerbein, répondit-elle, et on peut dire que c'est là un véritable mariage d'amour, car ils ne possèdent rien ni l'un ni l'autre ». « Qu'ils se marient, répliqua le

roi, je leur donnerai des terres ». On dépêcha d'urgence un courrier à von Huehnerbein, en lui annonçant qu'il avait à déposer une demande de donation entre les mains de la princesse ; Huehnerbein s'exécuta, bien entendu, avec empressement et jeta son dévolu sur les domaines du couvent d'Obra, représentant une valeur de 200.000 thalers, qu'on ne manqua pas de lui accorder ». C'est ainsi qu'on disposait des propriétés religieuses et séculières qu'on avait arrachées aux Polonais. Un individu dans le genre de von Triebenfeld qui, comme laquais, escroquait ces maîtres polonais et, anobli plus tard, remplissait de hautes fonctions gouvernementales, obtient pour 51.000 thalers huit propriétés qui en 1797 furent estimées à 700.000 thalers. Triebenfeld revendit immédiatement ces terres pour la somme de 400.000 thalers (*les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) au prince Georges de Hessen–Darmstadt, lequel les revendit plus tard pour 700.000 thalers. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Voilà, Messieurs, l'affreuse tutelle de la Prusse. Croyez-vous que nous oublierons tous vos crimes? Les manuels d'histoire que vous nous imposez n'arriveront pas à effacer le souvenir de vos infamies.

Le gouvernement actuel a cru de son devoir de rechercher qui de nous le premier a entrepris le boycottage. Le ministre a voulu nous démontrer que nous avions commencé les premiers et il a apporté comme preuve l'opinion d'un journal polonais de 1840 ou de 1850..... Mais, Messieurs, le boycottage des Polonais par le gouvernement prussien remonte à une époque autrement plus ancienne, il a commencé avec l'annexion des provinces polonaises par la Prusse. Il existe un décret du ministre Hoym de l'an 1796 qui défend aux Polonais d'acheter ou d'affermer des terres confisquées par l'Etat. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*) C'est là le premier document du boycottage officiel. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Une circulaire officielle de l'an 1800 stipule encore qu'il est défendu en Prusse méridionale de vendre des terres à des Polonais. En 1801 on publie un décret semblable.

Quant à Frédéric II, bien avant déjà, il avait lancé maints ordres de chancellerie, qui avaient pour but de créer aux Polonais une situation difficile. Il alla même, à l'encontre des lois fondementales de son royaume, jusqu'à permettre aux bourgeois l'acquisition de terres dans les provinces polonaises, car, disait-il, « un bourgeois allemand lui était autrement plus agréable que toute cette canaille polonaise ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Nous vous avons déjà rappelé l'année dernière les procédés honteux qu'on employa contre nos ancêtres, en usant du système des caisses de crédit ; des nuées d'agents juifs et allemands s'étaient abattus alors sur les propriétaires polonais et les engageaient insidieusement à faire d'avantageux emprunts, avec le plan d'en demander la restitution immédiate dès que le débiteur se trouverait dans un moment de gêne ; on ruina de cette manière des centaines de familles polonaises. (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Voilà encore une des formes de la loyauté et de l'affreuse protection de la Prusse.

Les Allemands portent aux nues l'importance du mouvement colonisateur encouragé par Frédéric II et Frédéric-Guillaume II et ils nous parlent toujours de sommes énormes consacrées, soi-disant, par ces deux souverains à la bienfaisante colonisation des provinces polonaises. Tout cela est faux, car les sommes en question étaient prélevées sur les revenus mêmes des terres annexées et les souverains n'ont jamais rien déboursé de leurs propres deniers. Quant à la valeur personnelle de ces colons immigrés, les Allemands eux-mêmes, les fonctionnaires surtout, quand par extraordinaire ils n'étaient par deshonnêtes, la jugeaient avec une entière clairvoyance ; l'un d'eux décrit les colons allemands en ces termes, peu flatteurs :

« Les colons qu'on a fait venir ici sont des sujets peu recommandables et leur mauvais naturel a une influence fâcheuse sur les mœurs des habitants du pays. Quand ils ne trouvent pas à gagner les ponts d'or qu'ils recherchaient, ils fuient le pays en emportant tout ce qui leur tombe sous la main, car ils n'ont aucune envie de travailler. Pour l'autorité et l'administration, ces gens-là sont le plus haïssable des cauchemars et cette immigration a encombré le pays d'un nombre toujours croissant de mendiants. Ces gens-là n'apportent rien avec eux, sinon un grand nombre d'enfants, les subventions royales ne leur suffisent jamais, car ce sont des fainéants et des maladroits incapables de tout travail. »

Ces paroles nous font penser à quelques opinions nouvellement émises ; M. Wentzel ne nous a-t-il pas déclaré aux séances de la section budgétaire que les Polonais étaient travailleurs, économes et prévoyants, tandis que les Allemands, souvent incapables, n'étaient pas à la hauteur de leur tâche. Je ne pousserai pas plus avant cette comparaison.

Nombre de vous, Messieurs, partez en guerre avec la formule qu'il est indispensable d'accroître la population de l'Est de l'Empire, tout en renforçant l'élément germanique ; cette formule n'est pas neuve ; elle était bien connue de Frédéric II qui ne cessait de parler de la repopulation des provinces polonaises par des Allemands ; il allait jusqu'à donner des ordres de chancellerie pour qu'on facilitât le divorce, car, disait-il, l'absence d'harmonie entre les conjoints nuit à la cause de la repopulation (*rires*).

Combien triste était le sort de nos ancêtres qui ont passé sous la domination prussienne. M. Holsche, conseiller intime du ministre prussien de la justice, déplore leur douloureuse situation et relève en même temps la façon effrontée et deshonnête dont s'enrichissaient les intrus, venus d'Allemagne. Il dit entre autre que : « les fermiers et les fonctionnaires ne pensent qu'à s'enrichir en gérant les domaines du roi et quand ils ont entassé assez d'argent pour acquérir une terre, ils abandonnent le pays ».....

..... Tout à fait comme dé nos jours?..... n'est-ce pas, Monsieur Wentzel? (*rires*), aujourd'hui aussi, quand les Allemands se sont

enrichis sur la terre polonaise, ils nous quittent..... C'est tout ce que vaut leur patriotisme germanisateur..... Comme vous le voyez, ce qui se passe aujourd'hui n'est pas bien nouveau.

Nous fûmes envahis à cette époque par une foule de vauriens qui n'étaient arrivés à rien dans leur propre pays et qui chez nous, devenaient fonctionnaires, juges ou notaires..... Le fonctionnaire prussien Cœlln écrit à ce propos : « On entendait de toutes parts les plaintes des Polonais, privés de pain, jetés à la rue pour être remplacés par des Allemands ; je l'ai vu cette concupiscence des Prussiens affamés qui considéraient leur fonction comme un moyen pour se remplir les poches. » Et Holsche ajoute : « Ce n'étaient pas des juges, des défenseurs de la justice protégeant les innocents et défendant la propriété des veuves et des orphelins ; c'était une bande de créatures éhontées, de bandits qui soulevaient la population, embrouillaient les causes, pour finalement se partager entre eux ce qui restait de la fortune d'autrui, même lorsqu'elle appartenait à des veuves ou à des orphelins. »

Voss, dans son livre « Beitrag zur naheren geschichte », dit que : « cette canaille ramassée on ne sait où, était d'une effronterie extraordinaire, qu'elle offensait les sentiments d'honnêteté des Polonais et que la population appréhendait tout contact avec ces individus ».

Voilà, Messieurs, encore une des preuves de la sollicitude paternelle de la Prusse, pour laquelle nous vous devons tant de reconnaissance.....

Du temps de Frédéric-Guillaume III, notre situation ne s'est guère améliorée ; de nouveau, il est vrai, on a fait entendre des discours, toujours les mêmes, sur la protection paternelle et le respect des lois nationales. « Vous aussi, vous avez une patrie ! » nous criait ce roi, en accaparant nos provinces après le congrès de Vienne. Les actes qui vinrent ensuite n'ont guère répondu à ces promesses..... Pourquoi? pouvez-vous nous reprocher quelque crime qui nous ait rendus indignes de vos promesses? ?... certes non ! En 1848, dans les mêmes rangs que les Allemands, nous avons combattu pour la liberté et la constitution, le sang polonais a coulé à flots pour que vous puissiez aujourd'hui siéger dans cette assemblée ! (*Les députés Polonais : « C'est juste »*)..... et cependant où donc est l'égalité de nos droits? (*Les députés Polonais : « Ecoutez ! »*)

Et plus récemment vous avez dépensé un milliard pour nous combattre, un milliard, pris dans la caisse de l'Etat, dans laquelle nous aussi nous sommes forcés de verser l'argent destiné à notre extermination. Pendant la Kulturkampf, qui chez nous a fait rage, vous avez levé la main contre notre religion. (*Les députés Polonais : « C'est bien vrai ! »*) Avec votre politique de colonisation vous démolissez des églises catholiques, vous détruisez des paroisses, tout entières, pour élever à leur place des temples protestants. (*Les députés Polonais : « C'est bien vrai ! »*) Vous avez foulé aux pieds le droit de propriété en nous expropriant d'une manière qui ne diffère pas

beaucoup de la confiscation. Nous savons maintenant apprécier à leur juste valeur vos belles phrases, vos assurances hypocrites que vous ne voulez pas nous exterminer ; notre martyre de 150 ans, dont je viens de vous donner un bref aperçu, nous a appris bien des choses ! (*Les députés polonais : « Très bien !* »)

Comment justifiez-vous notre manière d'agir?.... Par des coupures de journaux ou par des racontars sur des révolutions qui n'ont jamais existé..... Il vous faut aller jusqu'en Galicie et dans le royaume pour rechercher les prétendus arguments, devant étayer vos accusations ; et quand tout cela n'apparaît pas suffisant, vous nous dites comme cette année : « Les Polonais sont économes et travailleurs ». (*Les députés Polonais : « Ecoutez !* ») Tandis que les Allemands sont faibles et, malgré qu'ils soient stipendiés presque tous par l'État, ils n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins..... Et c'est pour cela que vous créez contre nous vos lois d'exception ; vous nous chassez de notre terre, vous boycottez notre marchand et notre industriel, vous privez de pain notre ouvrier, tandis que vous donnez des secours aux Allemands pour qu'ils leur soit plus facile de nous écraser. (*Les députés Polonais : « Ecoutez !* ») Vos fonctionnaires, vos médecins, vos avocats touchent une subvention de l'État et on les encourage à exercer contre nous une concurrence déloyale. (*Les députés Polonais : « Ecoutez » !*)

Et tout se passait déjà de la même manière sous le règne de Frédéric II. Je vous ai lu, Messieurs, les promesses de vos rois, nous garantissant l'emploi de notre langue maternelle. Ces promesses ont-elles obtenu application? Dans les tribunaux, les juges ne comprennent pas notre langue, et la justice elle-même se tourne contre nous, car les juges en prononçant leur sanction n'arrivent pas à se libérer des influences antipolonaises. Le boycottage, voilà aujourd'hui notre seul argument. Nous ne boycottons pas..... (*rire à droite*)..... nous défendons notre propriété, notre droit et notre patrie..... et vous, Monsieur Pappenheim, vous ne pouvez m'inspirez que de la pitié si en votre qualité de conservateur, vous ne comprenez pas ces sentiments. (*Les députés Polonais : « Très bien !* »). Vous démontrez toujours que la prospérité de nos provinces a augmenté ; c'est vrai, mais cela s'est fait malgré et à l'encontre de la « protection » du gouvernement. Avez-vous fondé ne serait-ce qu'une seule école pour répondre à nos besoins? (*Les députés Polonais : « Ecoutez !* ») Quand vous fondiez des écoles, elles n'étaient dans votre pensée que des instruments germanisateurs, elle devaient vous aider à atteindre votre but qui est d'effacerla nation polonaise. (*Les députés Polonais : « C'est bien vrai !* ») Avez-vous construit pour notre bien, ne serait-ce qu'un kilomètre de voie ferrée? Vous l'avez toujours fait pour vos Allemands, à moins que ce ne fût pour des raisons stratégiques ou fiscales. Selon vous votre rôle est de rester impassibles, pendant que les Allemands s'enrichissent chez nous, encaissent de belles subventions et prennent des airs de conquérants.

Ce n'est pas nous qui vous opprimons, c'est vous qui nous persé-

cutez sans cesse. Le député Kardoff nous a reproché notre appel au monde civilisé, nous avions droit à cet appel. Croyez-vous que le monde civilisé pourra approuver tous ces actes, que vous n'avez pas cessé de commettre depuis 150 ans et dont je viens de remuer devant vous le souvenir..... Croyez-vous que ces actes rehausseront votre gloire? Est-ce là votre culture et le résultat de vos conceptions chrétiennes. (*Les députés Polonais: «C'est vrai !»*) Au fond nous n'avions guère besoin de faire appel à l'univers, vos actes par eux-mêmes sont assez éloquents et ils ne sont pas une page d'héroïsme dans l'histoire de la Prusse, ils ne la couvrent pas de gloire, ils la déshonorent !

(Le président de la Chambre fait une observation à l'orateur, sur quoi la droite se met à applaudir).

Croyez-vous que par vos applaudissements, vos actes seront embellis? (*Les députés Polonais : « Très bien ! »*)

Cet aperçu historique de la sollicitude paternelle et des bienfaits de la Prusse vous ôtera, je l'espère, pour un certain temps, l'envie de nous reprocher notre ingratitude. Nos générations les plus lointaines se souviendront avec mépris de cette affectueuse protection et de cette loyauté dont nous subissons aujourd'hui l'oppression. (*Les députés Polonais applaudissent.*)

***

Répondant au présent discours, le député Winckler protesta en termes véhéments contre la façon dont le député Korfanty avait dénigré la protection paternelle de la Prusse ainsi que la personne et la politique de Frédéric-le-Grand. Il déclara que le discours du député Korfanty ne changerait rien à l'histoire qui démontre dans quel état se trouvaient jadis les provinces polonaises et comme progressivement elles furent relevées par les rois de Prusse. Il dit ensuite que le mouvement colonisateur présentait une page magnifique dans l'histoire de ce grand roi et de l'Etat prussien et que les Polonais d'autrefois comprenaient bien les avantages inhérents au régime prussien, puisque d'eux-mêmes ils avaient demandé d'être annexés à la Prusse. Il ajouta qu'on avait respecté leur langue et leurs usages tant qu'ils avaient été loyaux, mais qu'ils avaient cessé de l'être, comme le prouvait le discours du député Korfanty ; pour répondre à l'affectueuse tutelle de la Prusse, ils n'ont eu qu'entêtement et ingratitude et ils ont organisé des révolutions. L'orateur conclut que les Allemands ne faisaient que suivre la politique polonaise de Frédéric-le-Grand, dont le nom a été vainement dénigré par le député Korfanty et ses amis. (*Applaudissement à droite.*)

***

Répondant à certaines allusions personnelles de ce discours, le député Korfanty déclara qu'il n'avait apporté dans son discours que des extraits d'actes diplomatiques, d'ordres de chancellerie et de lettres privées du roi, et il conclut que si les propres paroles de Frédéric-le-Grand entâchaient sa mémoire, il n'y était pour rien.

Quelques autres « chiffons de papier »

Le mot du chancelier d'empire Bethman-Holweg sur le traité garantissant la neutralité de la Belgique, et portant la signature de l'Allemagne, est devenu désormais historique. Dans le mot « historique » on place ordinairement l'esprit d'une caste, d'une nation, d'une civilisation ; et on peut dire que leur fortune est en rapport direct avec la justesse de leur qualification.

C'est ainsi que « l'ordre règne à Varsovie » du ministre Sebastiani, est devenu l'expression exacte de toute une politique de ruse égoïste et hypocrite qui a pris fin de nos jours. Toute une époque se reflète dans ces mots comme dans cet autre connu peut-être plus en Pologne qu'en Europe et prononcé à Varsovie même : « Point de rêverie. » Mais jamais une expression maladroite n'a enfermé tant de sens historique, n'a qulalifié d'une façon si saisissante un esprit traditionnel, celui de la Kultur germanique. Car, dans les relations diplomatiques, nous savons que ce n'est pas la vérité ni la bonté qui prédominent. On garde pourtant une certaine décence, même en préparant la trahison. La Kultur n'a pas besoin de cela ; cyniquement et brutalement, elle dévoile son fond : l'irrespect sans bornes, de tout ce que les humains considèrent comme un gage moral de leur existence.

Le mot du chancelier restera. On n'aura, à l'avenir, qu'à le citer pour faire comprendre aux générations plus heureuses qui nous survivront, ce qu'était l'épouvantable cauchemar de l'impérialisme allemand. Il restera surtout parce qu'il cristallise l'historiosophie même de la Prusse : aussi bien le secret de ses réussites sans vergogne, que celui de la haine universelle qui l'accompagne. Comme une fleur, avant de mourir, exhale un parfum plus fort, ainsi cette plante monstrueuse qui étrangle la vie européenne depuis deux cents ans, la Prusse avant sa perte définitive

étale au grand jour son âme hideuse dans ses actes et ses paroles.

Nous avons réuni ici, parmi la très nombreuse littérature de cette espèce, quelques autres « chiffons de papier » dans les rapports de la Prusse et de la Pologne.

La politique change ; on revient sur ses amitiés, les gouvernements ne peuvent pas prendre des obligations éternelles, les intérêts de leurs pays n'étant pas toujours les mêmes. Mais, procéder toujours avec l'arrière-pensée de trahir, pousser toujours la finesse jusqu'à l'astuce, et mettre toujours dans ses paroles autant de bassesse que de brutalité dans ses actes, ceci reste à travers les siècles l'apanage de la politique prussienne. L'âme esclave de ce peuple bâtard se reflète dans cette politique.

Déclaration du Roi de Prusse aux Etats de Pologne (1)

Varsovie, 24 *janvier* 1764.

Les faux bruits qui se sont répandus et que les ennemis de la tranquillité publique ne cessent de divulguer, que les cours de Prusse et de Russie voulaient profiter des circonstances présentes pour démembrer la Pologne ou la Lituanie, et que le concours de ces deux cours tendait uniquement à y faire des acquisitions aux dépens de la République, ces bruits, qui sont aussi dénués de vraisemblance que de fondement, ont porté le soussigné à les démentir, non seulement de vive voix, mais aussi par une note préalable remise au prince-primat et le soussigné en ayant fait tout de suite rapport au Roi son maître, Sa Majesté, justement indignée de ces bruits, si contraires à sa façon de penser, à non seulement approuvé tout le contenu de ladite note, mais elle a aussi chargé le soussigné de la renouveler en son nom. C'est en conséquence de ces ordres exprès du roi de Prusse que le soussigné déclare de nouveau par la présente que l'amitié intime et la bonne harmonie qui subsistent si heureusement entre les deux cours de Prusse et de Russie sont fondées sur un principe trop juste et trop équitable pour qu'on pût seulement présumer qu'il ait jamais été question entre elles d'un pareil dessein ; qu'au contraire, loin de songer à s'agrandir, S. M. le roi de Prusse ne travaille et ne travaillera constamment qu'à maintenir les Etats de la République en leur entier.

S. M. l'impératrice de Russie ayant le même objet pour but, ce n'est que dans une pareille vue que le Roi s'est concerté avec elle.

Benoit.

---

(1) Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne 1762-1862, par le comte d'Angeberg. Paris, 1862.

Acte relatif à la reconnaissance du titre de Roi de Prusse. (p. 25).

Varsovie et Berlin, mai et juin 1764.

Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, archicamérier du Saint-Emipre romain, prince électeur, grand-duc de Silésie, etc., à tous ceux à qui il appartient faisons savoir ce qui suit. La sérénissime République de Pologne ayant consenti à reconnaître notre titre de roi de Prusse, afin que cette reconnaissance ne puisse tourner au préjudice de cette République, nos ministres résidant à Varsovie ont fait la déclaration suivante :

Nous, Charles, prince de Carolath, comte du Saint-Empire, etc., et Gédéon de Benoît, conseiller d'ambassade du roi, etc., ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse :

Puisque la sérénissime République de Pologne, à l'exemple de toutes les autres puissances, a consenti à reconnaître le titre de roi de Prusse, afin que cette reconnaissance ne puisse porter aucune atteinte, aucun préjudice aux droits et aux possessions de ladite République, au nom de S. M. le roi de Prusse, nous ses ministres, déclarons que le Roi n'a aucune intention, aucun désir de porter atteinte, par l'usage de ce titre, aux traités et conventions existant entre lui et la sérénissime République ; que, au contraire, il s'engage à donner la garantie de sa puissance pour le maintien des droits et des libertés de la République.

Nous promettons aussi d'obtenir, pour la présente déclaration, la ratification et la confirmation de la signature du Roi. En foi de quoi nous avons signé et scellé de nos armes le présent acte.

Varsovie, 27 *mai* 1764.

L. sig.) C. R. de Carolath.

(L. sig.) G. de Benoit.

Nous, après avoir vu cette déclaration et l'avoir mûrement méditée, l'agréons et la ratifions, nous l'approuvons et la confirmons de notre royale parole, en notre nom et au nom de nos successeurs. Nous protestons de la respecter religieusement et de ne pas permettre que quiconque, et pour quelle raison que ce soit, y porte atteinte. En foi de quoi nous avons signé de notre main cet acte de ratification et y avons fait apposer notre sceau royal. Donné en notre palais de Berlin, le 12 du mois de juin, l'an de grâce 1764, de notre règne le vingt-cinquième.

(L. L.) Frédéric, roi.

Finkenstein. E. F. de Hertzberg.

Dépêche confidentielle du Roi Frédéric II, à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, comte de Solms, en pressant la Russie de suivre l'exemple de l'Autriche, qui avait déjà envahi la Pologne pour la démembrer. (p. 85)

Postdam, 2 *mars* 1771.

Par le contenu du passeport que l'administration du district, dont la Cour de Vienne s'est mise en possession en Pologne, a fait expédier à M. Staroste, nommé Pelikanczyk, il paraît assez clairement que cette Cour regarde déjà ce district avec ses dépendances comme un Etat incorporé à son royaume de Hongrie, et il n'est pas à présumer qu'elle s'en dessaisira sans y être obligée, par une force supérieure.

Cette idée me conduit à une autre et me fait juger que le meilleurit sera que la Russie et moi nous profitions également de cette conjecture, et qu'en imitant l'exemple de la Cour de Vienne, nous pourvoyions nous-mêmes à nos intérêts et nous nous procurions aussi quelque avantage réel. Il me semble qu'il doit être indifférent à la Russie, de quel côté lui vient le dédommagement qu'elle a raison de prétendre pour les frais de sa guerre contre les Turcs. Et comme cette guerre s'origine uniquement des affaires de Pologne, je ne saurais pas pourquoi elle ne dût penser à se la procurer sur la frontière de cette même république.

Quant à ce qui me regarde, je ne veux pas trop faire pencher la balance du côté de l'Autriche ; je ne pourrais pas non plus me dispenser de me procurer de la même manière quelque partie de la Pologne. Cela me servira en guise d'équivalent de mes subsides, ainsi que des pertes et dommages que j'ai égalcment essuyés dans cette guerre. Et je serai bien aise de pouvoir dire que c'est à la Russie que j'ai principalement l'obligation de cette nouvelle acquisition, qui fournirait en même temps une nouvelle occasion de raffermir nos liens réciproques de les rendre encore plus indissolubles, et me mettrait en état de lui être d'autant plus utile dans une autre occasion.

FRÉDÉRIC.

Proclamation du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, aux Polonais, en leur annonçant la prise de possession d'une partie du Duché de Varsovie, transformée en Grand-Duché de Posen, annexe au royaume de Prusse. (p. 688)

Vienne, le 15 *mai* 1815.

Habitants du Grand-Duché de Poznanie,

En rétablissant, par ma patente de prise de possession, datée d'aujourd'hui, les anciens rapports de cette partie des districts du

duché de Varsovie, qui appartenaient originairement à la Prusse, et qui sont de nouveau échus à mes Etats, j'ai songé à fixer aussi votre sort ; vous aussi, vous avez reçu une patrie, et avec elle une preuve combien je sais apprécier votre attachement à la patrie. Vous serez incorporés à ma monarchie sans avoir besoin de renoncer à votre existence nationale. Vous prendrez part à la constitution que j'ai l'intention de donner à mes fidèles sujets, et vous recevrez, comme les autres provinces de mon royaume, une constitution provinciale.

Votre religion sera maintenue, et des mesures vont être prises pour qu'une dotation convenable soit assignée aux ministres de cette religion. Vos droits personnels et votre propriété seront sous la protection des lois. Vous serez dorénavant admis aux délibérations sur ces lois.

Votre langue sera employée, conjointement avec la langue allemande, dans tous les actes publics, et chacun d'entre vous, selon ses facultés, aura accès à tous les emplois, à tous les honneurs et à toutes les dignités de mon Royaume.

Mon lieutenant, qui est né au milieu de vous, résidera aussi au milieu de vous. Il me fera connaître vos désirs et vos besoins ; il vous fera connaître les intentions de mon Gouvernement.

Votre concitoyen, mon premier président, organisera le Grand-Duché selon les instructions que je lui ai données, il en administrera toutes les branches jusqu'à ce que l'organisation soit achevée. Il emploiera, en cette occasion, selon leurs connaissances et selon la confiance qu'ils inspirent, ceux de vos concitoyens qui se sont appliqués à la partie administrative des affaires publiques. Immédiatement après l'organisation, les diverses branches de l'administration seront mises en activité.

Je veux que le passé soit entièrement oublié. Toute ma sollicitude n'aura en vue que l'avenir. C'est dans les temps futurs que j'espère trouver les moyens de ramener encore une fois dans le chemin de la prospérité ce pays, qui a fait tant d'efforts, au delà de ses forces, et qui se trouve dans un état d'épuisement profond.

L'expérience vous a donné de fortes leçons. J'espère pouvoir compter sur votre reconnaissance.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Réponse du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, à l'adresse des Polonais, du 22 mars, en accédant à leurs demandes, quant à la réorganisation du Grand-Duché de Posen, dans le sens polonais. (p. 1088)

Berlin, le 24 *mars* 1848.

Répondant au désir qui m'a été témoigné par la députation du Grand-Duché de Posen, je consens volontiers à une réorganisa-

tion nationale du duché, et qui devra être réalisée le plus tôt possiblc. Je consens aussi à la création d'une Commission, composée de deux nationalités, laquelle, de concert avec mon président supérieur du duché s'entendra sur le mode de cette réorganisation et m'en soumettra les ésultats. Cette commission ne pourra toutefois commencer ses travaux que si l'ordre légal et la dignité des autorités du Grand-Duché de Posen sont maintenus.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Bismarck et la Pologne

Très caractéristique — cette phrase tirée de la lettre écrite à sa sœur le 26 mars 1861 : « Battez les Polonais, qu'on les réduise à être dégoûtés de la vie ; j'ai de la compassion pour eux — pour leur situation, mais si nous devons exister nous-mêmes, il faut les exterminer. » — *(wir können, wenn wir bestehen wollen nichts anderes tun, als sie ausrotten).* — « Le loup n'est pas responsable d'avoir été créé par Dieu tel qu'il est, et pourtant on le tue toujours quand on peut. »

Pendant son séjour à Pétersbourg, il faisait tous ses efforts pour entraver les plans de Wielopolski et du chancelier, le prince Gorczakow, bien disposé envers les Polonais. Quand au mois de septembre 1862 il fut appelé au gouvernail de la politique prussienne et qu'en janvier 1863 éclata la malheureuse insurrection, Bismarck eut une nouvelle occasion de faire du tort à la question polonaise. Il craignait que le tsar Alexandre ne faiblît envers les Polonais sous l'influence de Wielopolski et du prince Gorczakow, il montrait le danger de l'insurrection plus grand qu'il ne l'était en réalité et c'est lui qui fut l'instigateur — le 8 février 1863, d'une convention militaire — appelée d'Alvensleben — du nom du général qui l'avait signée au nom de Bismarck. « Cette convention militaire était inutile ; l'armée russe était assez forte et les succès des insurgés existaient seulement dans les télégrammes commandés à Paris et fabriqués à Myslowice. La convention était un coup réussi sur l'échiquier, un coup décisif et terminant la partie jouée dans le cabinet russe entre les influences antipolonaises monarchiques et les panslavistes favorables aux Polonais. » Ainsi s'est exprimé Bismarck d'après « *Bismarcks Gedanken und Erinnerungen* ». — mais le joueur principal de cette partie fut Bismarck lui-même. La Prusse doit en grande partie ses succès de la guerre de 1870 à cette convention pour laquelle la Russie lui a payé par sa neutralité en 1870.

Ce que la Guerre coûte à la Pologne

COMITÉ GÉNÉRAL DE SECOURS
pour les
victimes de la guerre en Pologne

Commission exécutive
VEVEY (Suisse) GRAND HOTEL

Vevey-Lausanne, février 1915

I

La Pologne, plus qu'aucun autre pays, est à la fois le théâtre, l'objet et la victime de la guerre actuelle.

Le front des armées belligérantes s'étend de ce côté sur une ligne d'environ 1.000 kilomètres, depuis les lacs Mazuriques jusqu'aux cols des Carpathes, entre les deux limites des terres polonaises. Il traverse tout le Royaume de la Pologne et la Galicie, territoire de 200.000 kilomètres carrés et de 21 millions d'âmes. Trois millions d'Austro-Allemands s'y battent contre quatre millions de Russes. Depuis plus de six mois, ces 7 millions de combattants sont ainsi à l'œuvre, pour fouler, s'arracher le sol polonais, pour affamer, exterminer sa population.

Dans cette guerre qui se déroule sur leur propre pays et qui le ruine, les Polonais ont à combattre dans chaque camp pour une cause qui n'est pas la leur. Ils sont astreints à un devoir fratricide ; et, placés généralement en première ligne, par l'un et l'autre adversaire, ils doivent trop souvent, dans les corps à corps, s'entretuer à l'arme blanche. Au surplus, ils sont recrutés dans une proportion exceptionnellement forte. Ils ne jouissent d'aucun des délais et exemptions de service, accordés aux provinces centrales des Etats belligérants, et surtout aux grandes villes et à certaines branches importantes de l'industrie. Ils sont, au contraire, soumis à un mode de conscription des plus rigoureux, applicable aux provinces de frontière, afin de soustraire à temps tous les conscrits dont l'ennemi pourrait s'emparer. Jusqu'à présent les Polonais ont fourni un million et demi de soldats, répartis à peu près par moitié entre les armées russe et austro-allemande. Ils ont perdu, en tués, blessés et prisonniers, environ 400.000 hommes. En tout cela : *sic vos, non vobis.*

II

Le Royaume de Pologne (Pologne du Congrès, Pologne russe), comprenant 10 gouvernements, 127.500 kilomètres carrés et 13 millions d'habitants, à l'exception seulement du gouvernement de Siedlce et partiellement de celui de Varsovie et de Lomza, fut atteint directement par la guerre sur une superficie de 100.000 kilomètres carrés, correspondant à 10 millions d'âmes. Les gouvernements de Lublin et Piotrkow, les plus grands et les plus riches après celui de Varsovie, ceux de Kielce, Radom, Plozk, Kalich, Suwalki, comme aussi en partie ceux de Varsovie et de Lomza, sont dévastés de fond en comble.

Partout le flot de l'invasion a inondé ce pays à plusieurs reprises. Plus de 200 villes et bourgs et de 9.000 villages en furent submergés. Les dégâts immédiats dépassent 3 milliards de francs. 5.000 de ces villages ont été complètement rasés, soit au cours des combats, soit pendant la retraite, pour enrayer la poursuite. D'innombrables fermes, métairies et châteaux ont été brûlés ; plus de 100 églises détruites, plus de 1.000 endommagées. Toutes les provisions de blé et de fourrages furent saisies ; 2 millions de bêtes à cornes, 1 million de chevaux furent réquisitionnés ou périrent faute de pâture. Le sol même subit des outrages ; par suite des retranchements immenses, comme aussi par l'effet des obus de gros calibre, la couche fertile de la glèbe fut balayée et tellement ensevelie sous du sable et du gravier, que même les meilleures terres des gouvernements de Radom et de Lublin sont condamnées pour longtemps à la stérilité. Si le petit cultivateur est totalement ruiné, le grand propriétaire rural ne l'est pas moins, ayant perdu les capitaux placés dans ses bien-fonds. Toute la production agricole, d'une valeur annuelle de 2 milliards et demi de francs, est anéantie pour un temps indéterminé, vu le manque absolu de semailles et de bétail. La production rurale des gouvernements dévastés, au nombre de 7 millions d'habitants, se trouve dans une misère atroce. Les plus éprouvés d'entre eux, ceux dont les villages, réduits en amas de décombres, sont situés dans la zone de feu, périssent par milliers de faim et de froid ; sans abri, en haillons, se nourrissant de racines sauvages, de l'écorce des arbres, de charogne, ils errent dans les forêts ou cherchent un refuge dans les villes.

Cependant les trois quarts des villes se trouvent également englobées dans les opérations de la guerre. Plusieurs furent saccagées, comme Kalich (50.000 h.) ; d'autres, centres industriels considérables, comme Czenstochowa, Sosnowice (80.000 h. chacune) ou Lodz (450.000 h.), envahie à deux reprises, subissent une terrible crise économique. Varsovie, capitale de la Pologne, avec une une population (900.000 h.) presque double de celle de Bruxelles ou de Rome, se voit continuellement menacée d'invasion, essuye les bombardements aériens, et reste coupée des plus riches gouvernements de l'ouest du pays. Les voies de communication n'exis-

tent plus ; on a arraché la ligne ferrée sur une distance de 1.500 kilomètres, on a fait sauter les gares et les ponts, on a même éventré les chaussées au moyen de charrues à vapeur. Le bassin houillier de Dombrowa qui desservait le pays tout entier, fut perdu dès le début de la guerre ; les mines furent dynamitées et inondées. Au lieu d'une livraison mensuelle de 30.000 wagons de charbon, le pays n'a reçu depuis la guerre que 100 wagons par mois, fournis par le bassin éloigné de Donetz. Toutes les usines furent fermées, plusieurs fortement endommagées, une centaine, et des plus importantes, détruites. Toute la production industrielle, d'une valeur de plus de 2 milliards de francs par an, est arrêtée pour un temps indéfini. Les 400.000 ouvriers qu'elle occupait sont réduits au chômage forcé. En y ajoutant les artisans sans travail, les marchands sans commerce et leurs familles sans pain, la grande majorité de la population urbaine, se montant à 3 millions d'âmes, est plongée dans une détresse profonde. On y meurt littéralement de faim ; surtout parmi les habitants des bourgs et des petites villes, forcés de se réfugier à Varsovie ou de fuir plus loin vers l'est, dans un état de dénûment indicible. Partout, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, sévissent des maladies épidémiques, le typhus d'inanition, le typhus exanthémateux, la dysenterie, surtout chez les enfants, à cause du manque total de lait, enfin le choléra importé de tous côtés. De plus, les hôpitaux regorgent de blessés ; et le manque des médicaments, produits étrangers par excellence, se fait vivement sentir.

III

La Galicie (Pologne autrichienne), comprenant 82 districts, 78.500 kilomètres carrés et 8 millions d'habitants, presque dans toute son étendue, à l'exception seulement de la ville de Cracovie et de 6 districts adjacents (5.000 k. c. et 750.000 h.), a dû servir de théâtre de guerre. Les 17 districts attenant à la frontière de l'est (18.000 k.c. et 1 1/2 million h.) furent envahis dès l'ouverture des hostilités. Mais le reste du pays (56.000 k.c. et 6 millions h.), où se sont déroulées les opérations principales, a souffert bien davantage. Et particulièrement une large zone transversale, s'étendant de Lemberg jusqu'à Bochnia (10.000 k.c. et 1 million h.), où furent livrées les grandes batailles rangées, entièrement dépeuplée, n'est plus qu'un immense cimetière.

Presque tout ce territoire eut à subir les combats et l'invasion à plusieurs reprises, en certains endroits même jusqu'à sept fois de suite. 100 villes et bourgs et 6.000 villages en furent atteints, et les dégâts immédiats se montent à 2 milliards de francs. Plus de 2.500 villages sont entièrement anéantis. 800.000 chevaux, 1 1/2 million de bêtes à cornes, et presque toutes les provisions de blé et de fourrages ont été saisis. La production agricole, d'une valeur annuelle de près d'un milliard de francs, est ruinée pour longtemps.

Tel fut aussi le sort de la production industrielle, d'une valeur d'un demi-milliard de francs par an (y compris celle des riches mines de pétrole), et occupant 100.000 ouvriers. Presque toute les villes sont saccagées ; plusieurs, comme Tarnopol, Brody, Tarnow, Nisko, détruites. Parmi les plus importantes, Lemberg (Lwow, 250.000 h.), chef-lieu administratif du pays, tomba presque aussitôt aux mains de l'assaillant ; Cracovie (180.000 h.), l'ancienne capitale de couronnement de la Pologne, vit l'évacuation forcée de la population civile ; Przemysl (60.000 h.) subit encore un siège des plus meurtriers. Plus de 700 églises ont été démolies ou fort endommagées. De nombreux propriétaires fonciers, fermiers et paysans polonais, surtout des districts envahis de l'est, ont dû s'exiler dans les provinces centrales de l'Autriche. Ils y furent suivis par une grande partie de la population des villes et de l'ancienne administration polonaise (entre autres 40.000 employés de chemins de fer galiciens). Cette émigration forcée de la Galicie dans l'intérieur de la monarchie s'élève déjà à plus d'un million d'âmes (seulement en Bohême il y en a 350.000). La grande majorité de ces fuyards se trouve absolument sans ressources, dans une misère noire. D'ailleurs, la Galicie a été frappée par toutes les calamités de destruction et de mort, que la guerre a traînées à sa suite à travers le Royaume de Pologne.

D'autre part, aux limites extrêmes de la Pologne, ce sont d'abord les 300.000 Mazours polonais qui, dans la région lacustre de la Prusse orientale, ont subi par trois fois les pires désastres de la guerre. Ce sont ensuite, les 200.000 montagnards polonais établis sur les frontières de la Hongrie et de la Bukovine, qui, à deux reprises, en ont été les victimes. Et ce sont enfin les 250.000 Polonais des districts de Bialystok, de Biala et de Sokolka du gouvernement de Grodno, qui, à leur tour, éprouvent les mêmes maux.

IV

La Pologne, grande et ancienne parmi les nations civilisées, depuis 150 ans sujette, sans trêve, à tous les supplices, maintenant supporte les pires fléaux d'une guerre universelle, suscitée par d'autres. Sur un territoire presque égal à celui de l'Angleterre et de l'Ecosse réunies, et surpassant en population l'Espagne, cette nation infortunée, mais laborieuse et d'une puissante vitalité, vient d'un seul coup d'être privée de tous ses moyens d'existence. Innocente victime expiatoire, elle se voit subitement sans abri, sans nourriture, condamnée aux suprêmes souffrances, sinon à l'extermination. Tant d'infortune et d'injustice est sans exemple dans l'histoire moderne. Et pourtant le monde paraît à peine s'émouvoir à la vue de ce spectacle tragique. La faute n'en est certainement pas au manque de renseignements exacts sur le véritable état de choses en Pologne. Le Comité soussigné, en portant ces renseigne-

ments à la connaissance du monde civilisé, croit servir non seulement la cause de sa patrie, mais aussi celle de la conscience universelle.

Le Comité général de secours
pour les victimes de la guerre en Pologne.

Le Comité Général pour les victimes de la guerre en Pologne : président, Henri Sienkiewicz; vice-président, Ignace Paderewski; président de la Commission exécutive, Antoine Osuchowski. La Banque Nationale Suisse, à Lausanne, est autorisée à recevoir les souscriptions. Siège de la Commission exécutive : Vevey (Suisse), Grand Hôtel.

Nous apprenons au dernier moment que les autorités prussiennes *entravent sauvagement l'action des secours organisés en Posnanie au profit des Polonais du Royaume.* Il y a quelques semaines en effet, M. l'archevêque Likowski a invité la population du Grand Duché de Posen de faire des quêtes pour les frères ruinés du Royaume. Le produit de ces quêtes était versé aux personnes respectables désignées d'avance.

Or les pouvoirs prussiens *ont confisqué dernièrement l'argent ramassé et poursuivent vigoureusement les personnes qui s'occupaient des quêtes leur infligeant des punitions.*

LES LIVRES

I

Ernest Denis. — *La Guerre :* Causes immédiates et lointaines, l'intoxication d'un peuple, le Traité. — Paris, Delagrave, in-8, 356 pages, 3 fr. 50.

Parmi les pages où M. Ernest Denis avec toute son élévation d'esprit juge les événements actuels, nous détachons ces lignes vraiment remarquables, consacrées plus spécialement à la Pologne :

« Quand le Congrès de Vienne, sous l'impulsion de Metternich et de Talleyrand, écarta le projet d'Alexandre Ier pour la reconstitution du Royaume de Pologne, son erreur s'excusait, — au moins dans une certaine mesure, — parce que les faits n'avaient pas encore démontré la force invincible du sentiment national qui est un enrichissement très moderne de la conscience universelle. On était généralement convaincu que l'idée polonaise ne se maintenait que dans les classes supérieures et que les masses se rallieraient assez facilement aux gouvernements qui amélioreraient les conditions de leur existence matérielle. L'hypothèse n'était pas absurde, mais les diplomates avaient compté sans la sottise des administrations qui, sous prétexte de cimenter plus solidement l'unité politique par l'unité morale, exaspérèrent les populations et les jetèrent dans une opposition irréconciliable.

A mesure que les couches inférieures sont sorties de la misère et de l'ignorance où elles croupissaient, elles ont mieux compris et ressenti avec plus d'amertume leur humiliation morale et elles sont devenues l'élément solide de la régénération. La Pologne a donné ce spectacle, — admirable et probablement sans exemple, — qu'elle n'a jamais été plus vivante que depuis qu'elle a été morcelée en tronçons isolés. Elle a prouvé par des insurrections périodiques, — dont il est possible de contester l'opportuinité, non l'héroïsme, — qu'elle ne se résignait pas à son sort, et, dans ces insurrections, toutes les classes ont également fourni des héros aux combats et des martyrs aux persécutions.

Ces révoltes, en dépit des pertes effroyables qu'elles infligeaient au pays, n'en ont jamais sérieusement enrayé le progrès général. Au lendemain de chaque désastre, les vaincus, inébranlables dans leur foi, ont repris l'outil ou la plume et recommencé l'œuvre du relèvement. Seul l'écho affaibli et lointain de cet admirable labeur

est arrivé jusqu'à nos oreilles distraites. Nous connaissons vaguement, par ouï-dire, les noms des plus illustres représentants du romantisme ou du messianisme polonais. Nous ignorons que Varsovie, Cracovie, Vilna même et Poznian sont les foyers d'une vie morale et intellectuelle très intense et que la littérature polonaise est une des plus fécondes et des plus brillantes de l'Europe ; les écrivains de talent s'y comptent par dizaines, et quelques-uns ont mieux que du talent. Qu'un peuple si vibrant, si jeune malgré ses épreuves, si plein d'espoir et si riche d'avenir, soit abandonné aux entreprises des Hakatistes, que sa langue soit bâillonnée et ses universités muettes, c'est à la fois un scandale qui révolte tout cœur un peu bien situé et un désordre qui menace la paix universelle.

La *Polonia*, dans son numéro du 2 janvier, dédiait à Sir Ed. Grey la lettre célèbre et admirable que lord Grey adressait à Kosciuzsko en 1815. Lord Grey signalait dans le partage de la Pologne la cause première des troubles et des guerres qui avaient depuis lors ébranlé l'Europe ; « il ne peut exister aucune sécurité réelle contre le retour de ces dangers, ajoutait-il, si la Pologne demeure exclue de la délivrance générale. » Les libéraux anglais de 1915 tiendront à honneur de réparer l'erreur de Castlereagh et de Wellington, et ils seront soutenus avec enthousiasme par la France que tant de souvenirs sacrés rattachent aux Slaves de la Vistule. Le crime de Frédéric II sera effacé et, sous la tutelle de la Russie libératrice, le royaume de Pologne, agrandi de la Galicie autrichienne et des provinces polonaises de Prusse, — Silésie orientale, Posnanie, Prusse occidentale, — s'étendra de la Baltique aux Carpathes et reprendra pour le plus grand profit de l'Europe le rôle glorieux de médiateur entre l'Orient et l'Occident qu'il jouait à l'époque des Piast et des Jagellons.

Suivant l'expression magnifique du Grand-Duc Nicolas, « le cœur ouvert, la main fraternellement tendue », la Grande Russie est venue à la rencontre de la Pologne. « Elle n'attend d'eux que le respect des droits des nationalités auxquelles l'histoire les a liés. » L'intolérance politique ou religieuse n'a jamais été en Pologne que l'erreur de quelques heures et personne n'y songe à contester les droits des Allemands, des Petits-Russes ou des Juifs qui seront englobés dans le nouveau Royaume. Ce ne sera pas trop du travail commun de tous ses enfants pour guérir les blessures qu'a laissées à la patrie un siècle d'oppression et de misère. Aux universités de Lvov et de Cracovie se joindront celles de Varsovie et de Poznian ; les conseils provinciaux, élus à un suffrage très large, dirigeront l'administration locale, et la diète centrale aura dans sa compétence la justice, l'instruction publique, les affaires religieuses et économiques. Le Tsar sera représenté à Varsovie par un membre de la famille impériale, et les seuls ministères communs à la Russie et à la Pologne seront ceux que la guerre, de la marine, des affaires extérieures et des communications.

Quelques Russes d'extrême droite s'effraieront de cette très

large automonie accordée à un peuple qui, pendant tant de siècles, a été l'adversaire de la Moscovie. Redoutable engeance que celle de ces patriotes qui ne savent rien apprendre ni surtout rien oublier. Défions-nous de l'histoire, qui est trop souvent génératrice de haines ; ne revenons pas sans cesse sur un passé où personne ne fut exempt de fautes, ou ne les évoquons que pour les éviter à l'avenir. La Pologne, régénérée, avertie par l'expérience, satisfaite dans ses besoins essentiels, heureuse de voir les Polonais de la Lithuanie et de l'Ukraine respectés dans leurs revendications légitimes, sera rivée à la Russie par des liens plus solides que des lois despotiques, par les conditions économiques qui l'unissent toujours plus étroitement à sa voisine de l'est, et par le souci de sa défense, qui lui ordonnera de chercher un appui à Moscou contre les intrigues berlinoises. *Elle reprendra sur l'Oder son rôle de grand'garde de la Slavie contre le Germanisme* ».

II

R. DMOWSKI. — *La Question polonaise :* Traduction du polonais, par V. Gasztowtt revue et approuvée par l'auteur. Préface d'Anatole Leroy-Beaulieu. Librairie Armand Colin.

Pour compléter les opinions, puisées dans la presse polonaise et dans les déclarations des représentants politiques du pays aussi bien la veille de cette guerre, qu'aujourd'hui même, après huit mois si pleins d'événements, nous nous permettons encore de citer ici les conclusions du chef du parti national-démocrate, M. Roman Dmowski, qui, il y a *sept ans*, a formulé les principes inébranlables de la politique nationale, qui triomphe aujourd'hui, non seulement dans l'attitude du pays tout entier, mais aussi dans l'attitude des Alliés vis-à-vis de la question polonaise.

La question polonaise, telle qu'elle se pose actuellement, peut donc se formuler ainsi :

Le principal danger qui menace l'existence nationale de la Pologne réside dans l'accroissement disproportionné de la puissance allemande sous la direction de la Prusse et dans le progrès de la conquète pacifique allemande à l'est. Seule la nation polonaise est capable d'écarter ce danger, d'arrêter la marche du flot allemand. Mais elle n'y parviendra que par un travail intensif dans tous les domaines de l'activité humaine ; elle doit développer ses forces nationales pour qu'elles puissent se mesurer avec les forces du germanisme . Le terrain naturel de ce développement et de ce travail est le Royaume de Pologne. Or, dans le Royaume de Pologne même, ils sont rendus impossibles par la politique russe. Cette politique n'est que l'imitation maladroite de la politique anti-polonaise de la Prusse ; elle ne trouve rien qui la justifie

dans les intérêts de la Russie elle-même ni dans les desseins qu'elle peut se proposer de poursuivre en Pologne. Son seul résultat, c'est de profiter à l'Allemagne, et de préparer la domination allemande dans toute l'Europe orientale.

Renverser ce système politique russe, obtenir un changement radical dans les rapports de la Russie avec les Polonais, est donc non seulement l'intérêt de la nation polonaise, mais celui de tous les peuples menacés par les progrès de la conquête allemande, et par là même également l'intérêt de la Russie elle-même.

C'est ainsi qu'aujourd'hui la question polonaise est comprise, en Pologne même, par une immense majorité de Polonais dans les trois parties de l'ancienne République.

C'est ainsi qu'elle est comprise aussi par une fraction de Russes, malheureusement trop peu nombreuse. Ces hommes, d'un grand patriotisme, se préoccupent sérieusement de l'avenir de leur patrie ; ils voient dans les événements de ces derniers temps et dans la situation actuelle de la Russie un avertissement redoutable pour elle.

C'est ainsi qu'en général la comprennent également aujourd'hui les autres peuples slaves. Le mouvement slave qui s'est réveillé récemment et qu'on a baptisé du nom de *néoslavisme* a posé comme premier postulat un changement de la politique russe à l'égard de la Pologne. Les peuples slaves voient leur existence menacée par l'accroissement de l'influence allemande sur leurs territoires ; ils comprennent que c'est le résultat de la lutte entre le polonisme et le germanisme qui décidera dans une grande mesure de leurs propres destinées. Or, ils voient que, dans cette lutte, c'est par la Russie surtout que les forces de la nation polonaise sont paralysées.

C'est précisément par ce lien qui la rattache à la cause de tous les Slaves et à la question du rôle de l'Allemagne dans toute l'Europe orientale, que la question polonaise, sous sa forme actuelle, est d'une importance capitale, et cela non seulement pour les seuls Polonais, mais, nous le répétons, pour l'Europe entière.

LES REVUES

La sève généreuse de l'opinion française tant qu'il s'agit d'une question humanitaire est toujours si abondante qu'il serait impossible pour une revue d'enregistrer même ses manifestations les plus remarquables. Dans la question polonaise la France intellectuelle ne s'est jamais laissé devancer par aucun autre pays.

Cependant, depuis le manifeste du grand duc, son élan est devenu comme un chant d'amour et de triomphe pour la cause de notre malheureuse patrie. L'opinion française a reconquis ici d'un coup toute sa liberté d'expression et elle a salué dans le ciel enflammé de cette guerre l'aube d'une ère libératrice qui ne peut pas ne pas apporter la résurrection polonaise.

Le premier jet de cette opinion cristallisée dans les mémorables articles signés par Clemenceau, Hanoteaux, D. Cochin, F. Léger, Lichtemberger, E. Denis, Masson, Hervé, Welschinger, etc., etc... a été précieusement capté dans une brochure pour témoigner dans l'avenir du réveil de la conscience politique en Europe (1). D'autre part *La Revue de Pologne* prépare un numéro spécial consacré à l'opinion française sur la question polonaise où les morts chers et toujours présents de nos grands amis français ne seront pas oubliés.

Nous notons seulement au jour le jour et tant que l'échange des Revues nous le permet les *opinions courantes*, *les aperçus*, *les informations* qui paraissent actuellement dans la presse française. Il faudrait citer tous les journaux si l'on voulait rendre justice à toute cette presse. Cela étant matériellement impossible, nous nous bornons aux citations des fragments les plus remarquables.

Nous rappelons par la même occasion à nos confrères de la presse parisienne et provinciale qu'ils nous faciliteraient singulièrement notre tâche en nous envoyant les numéros et les articles se rattachant à la question polonaise.

Le *Journal officiel*, dans son numéro du 29 janvier 1915, apporte le compte rendu de la séance de la Société de Géographie du 22 janvier où M. Lallemand, président, et M. le baron Hulot, secrétaire général ont pris la parole pour saluer les espérances polonaises. Un résumé succint de la conférence *sur la Pologne* faite devant l'assemblée par M. Georges Bienaimé, qui a été très chaleureusement acclamé par l'assistance, complète le compte rendu de cette séance (p. 486-488).

Toujours dans le *Journal officiel* (du 7 mars 1915) nous relevons dans le compte rendu du Sénat le discours éloquent de M. le sénateur Louis Martin (la séance du 6 mars) sur les Slaves, considérés comme amis de la France. Quelques mots à propos du manifeste du grand duc et de l'appel de Sienkiewicz concernent particulièrement les Polonais.

La Vie a été créée en 1911 pour travailler à libérer l'Alsace-Lorraine, la Pologne, la Bohême, la Serbie, d'une façon générale, pour défendre et illustrer les nationalités opprimées. Les deux premières ici citées lui étaient visiblement les plus chères. Il suffit de dire

(1) Le manifeste du Grand Duc et l'opinion française.

pour l'expliquer que la revue a été fondée et est dirigée par MM. Marius Ary-Leblond.

La Vie a publié sur la Pologne des articles très nets, quoique d'une forme discrète, de MM. Bartoszewicz, Bienaimé, Gasiorowski, Marius Ary-Leblond, Dr Nicaise, Antoni Potocki, J.-H. Rosny aîné, Gabriel Sarrazin, Woznicki, etc. Elle a donné la traduction d'un roman de Zeromski due à M. Cazin. Elle a publié des articles sur J.-J.- Kraszewski, Boleslas Prus, Orzesko, Sienkiewicz, Zeromski, Weyssenhoff, Potocki et de nombreux échos sur la littérature et l'art polonais. Chacun de ses numéros contient des échos de la vie polonaise.

Elle se propose de travailler avec le plus d'adresse et d'énergie possible, à assurer à la nation polonaise un libre et éclatant développement et à faire admirer de son public international la grandeur de la littérature et de l'âme polonaises. Elle pénètre, en effet, dans les pays les plus éloignès, grâce à sa propagande Elle vise particulièrement à agir sur les élites politiques, universitaires, artistiques. Elle recrute un bon nombre de ses abonnés parmi les cercles et bibliothèques. Elle est en même temps une revue de combat et une revue de documentation à laquelle la collaboration d'écrivains très brillants donne la vivacité de l'esprit et la chaleur de l'enthousiasme.

Dans *La Revue du Mois* (numéro du 10 janvier), M. Paul Cazin, éminent érudit et traducteur incomparable de notre langue, donne un article sur *le Roman polonais au* XIXe *siècle.* Cet article constitue une introduction indispensable aux lectures polonaises, qui, grâce aux traductions de M. Gazin lui-même, de M. Kozakiewicz, de M. Gasztowtt sont aujourd'hui assez abondantes dans la librairie française.

Nous signalons spécialement l'article de M. Cazin aux curieux et fervents de la littérature polonaise (pp. 73-98).

La Revue Larousse mensuelle illustrée, dans son numéro de février, donne un remarquable article de M. Henri Froideveaux : *la Question polonaise et ses origines au* XXe *siècle.* Une série de contes historiques renseignent sur les transformations de la République polonaise à travers les siècles. Plusieurs documents et illustrations complètent cette intéressante étude (pp. 355-359).

La très spirituelle et si personnelle revue de M. Paul Iribe, *Le Mot* dans son numéro du 6 mars 1915 sous la rubrique : « Nous avons un mot à vous dire » parle avec une éloquence émue des souffrances de la Pologne dans la guerre actuelle et lance en faveur des Polonais un vibrant appel à ses innombrables lecteurs.

Le Gérant : Louis Cosson.

Imp. de la Bourse de Commerce, (G. Bureau), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.